Le Soleil, Michel Corbeil

Lundi après-midi, 200 manifestants ont appuyé les camionneurs qui ont bloqué la route 132, "inaugurant" une journée...

Le Soleil, Michel Corbeil

...qui s'est terminée en soirée dans l'église d'Amqui, prise d'assaut par une foule que certains estiment à 2,000 personnes.

# La participation massive des Matapédiens a étonné même la direction du Ralliement

par Michel CORBEIL
*du bureau du Soleil*

MATANE — Hier, dans la vallée de la Matapédia, la participation massive des citoyens au rassemblement à l'église de Amqui, lundi soir, a défrayé davantage les conversations que la séquestration temporaire des fonctionnaires des deux paliers de gouvernement et des députés fédéral et provincial assignés au dossier de l'implantation d'une papeterie dans l'Est du Québec.

Certains estiment à 2,000 le nombre de Matapédiens qui ont participé à la manifestation pour témoigner de leur détermination à obtenir chez eux la réalisation d'une usine de fabrication de papier journal. La participation des gens a ravi, sinon étonné, les mêmes organisateurs de ce coup d'éclat, soit les membres du Ralliement populaire pour la papeterie vallée de la Matapédia.

Samedi et dimanche, le Ralliement annonçait qu'il passerait à l'action bientôt, sans préciser la journée. Lundi, la radio locale donnait rendez-vous à la population à Causapscal et Amqui, sans annoncer la séquestration des fonctionnaires et députés. A midi, raconte l'un des vice-présidents de l'organisme, M. Jean-Guy Gagnon, notre réseau téléphonique s'est mis en branle.

"Je suis renversé de la réponse des gens, poursuit M. Gagnon. Environ 10 pour 100 de la vallée s'est déplacé. Durant la journée, nous avons craint de connaître certains problèmes pour contrôler les gens. Si nous avons plongé dans l'action, lundi, c'est qu'il y a des gens prêts à recourir à des actions plus radicales. Nous voulons que nos actions soient coordonnées."

Le curé de la paroisse Saint-Vianney, M. Jean-Guy Roy, a quitté la présidence du ralliement pour des raisons de santé. "Si j'avais été encore le président, j'aurais craint de ne pas être en mesure de "remplir" l'église de Amqui. Je trouve extraordinaire que les gens y soient parvenus."

Le Ralliement populaire a promis de mener d'autres gestes spectaculaires. "Je travaille dans un moulin à scie, commente M. Sylvain Lapierre, originaire de Causapscal. Je suis en chômage, en ce moment, parce que l'industrie n'a pas assez d'argent pour "virer". S'il y a une autre manifestation, vous pouvez être certains que je serai là."

Des rumeurs persistantes indiquent que la papeterie se réaliserait ailleurs que dans la vallée et que cette région recevrait un projet plus modeste, en remplacement. Selon Radio-Canada, le ministre de l'Energie et des Ressources du Québec a déclaré, lors d'une visite à Marsoui, lundi, que le dossier de la papeterie se réglerait en satisfaisant et les gens de Matane et ceux de la vallée, mais que ces derniers n'auraient pas satisfaction sur toute la ligne.

Selon M. Jean-Guy Gagnon, les Matapédiens ne sont prêts à accepter rien de moins qu'une usine créant un aussi grand nombre d'emplois que la papeterie (400 emplois directs). "Nous n'accepterons pas de projet-bonbon comme substitut", clame le ralliement.

Les Matapédiens ne veulent plus entendre parler de rumeurs, mais aussi d'études ("Il n'y a que les piquets de clôture qui n'ont pas été étudiés"). Selon diverses sources, les gouvernements provincial et fédéral rendraient leur décision en février au sujet de la papeterie. Le Ralliement populaire semble avoir sonné l'assaut final pour tenter de l'obtenir.

# Grief contre le CSS pour le congédiement d'un employé

par
J.-Claude PAQUET
*du bureau du Soleil*

RIMOUSKI — Le Conseil central de la CSN du Bas-Saint-Laurent dénonce énergiquement le fait que le Centre de services sociaux (CSS) du Bas-Saint-Laurent ait congédié l'un de ses employés pour activités syndicales, M. Claude Racine, qui est agent de protection de la jeunesse, et qui a été élu président du Conseil central du Bas-Saint-Laurent le 9 novembre dernier.

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du conseil central, M. Jacques Pelletier, a dit que le conseil central s'associait officiellement et publiquement à la campagne entreprise pour la réintégration immédiate de Claude Racine au CSS, et qu'un certain nombre de moyens de pression seront mis en oeuvre dans les prochains jours, si un règlement rapide n'intervient pas dans cette affaire.

C'est avec stupeur et indignation, a dit M. Pelletier, que le conseil syndical du conseil central a appris ce congédiement pour activités syndicales, geste que l'on considère d'autant plus inadmissible qu'il frappe un militant élu à une fonction très importante de la centrale syndicale. C'est là, de dire le porte-parole, un précédent que ni le conseil central ni la CSN ne sauraient accepter.

Le président du syndicat des employés du CSS, M. Martin Boucher, a expliqué que dans le cadre de sa nouvelle fonction, le nouveau président du conseil central, M. Claude Racine, a dû prendre un certain nombre de "libérations" pour des fins d'activités syndicales, lesquelles furent prises en conformité avec la convention collective.

M. Boucher ajoute que l'employeur a réagi à ces "libérations" en adressant à Claude Racine d'abord une lettre de réprimande, puis des suspensions, et enfin, comme dernière mesure, l'employeur, le 12 décembre, congédiait purement et simplement le président du conseil central.

Depuis ce congédiement, les syndiqués du CSS ont adopté différentes mesures de pression, qui vont aller en s'amplifiant jusqu'à ce qu'on ait obtenu la réintégration de l'employé congédié.

Un grief a été logé par le syndicat, a-t-on précisé, mais ces procédures sont lentes, et forcément discriminatoires pour la victime.

Selon le porte-parole du conseil central, les instances supérieures de la CSN sont également saisies de cette affaire, et on peut penser qu'elles interviendront en conséquence, dit-il, en l'absence d'une solution satisfaisante dans les meilleurs délais.

# Scierie de $4 millions offerte à l'Etat pour $1

par Michel CORBEIL
*du bureau du Soleil*

MATANE — Construite au coût de plus de $4 millions, en 1971, la scierie de la municipalité de Marsoui a été offerte au gouvernement québécois pour la somme symbolique de $1.

L'offre écrite a été transmise, il y a environ une semaine, par la compagnie Consolidated-Bathurst, propriétaire des installations de l'industrie de sciage qui a cessé ses opérations le 5 décembre.

Participant à une rencontre avec des citoyens de la municipalité, située dans le comté de Gaspé-Nord, le ministre québécois de l'Energie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a fait cette annonce, lundi soir.

Selon les personnes interrogées par LE SOLEIL, la construction d'une telle usine coûterait $6 ou $7 millions de nos jours. Pourtant, le gouvernement n'a pas conclu la transaction avec la Consolidated-Bathurst.

"Le gouvernement n'est pas intéressé à acquérir une scierie pour le seul plaisir de l'acquérir", indique un porte-parole du ministre Bérubé, aussitôt que le gouvernement en prendra possession, les installations pourraient être revendues à la Société d'Etat pour l'exploitation des ressources forestières, Rexfor.

Rexfor a mené une étude sur la possibilité de reprendre en main la scierie. Elle a déjà affiché son intérêt, mais la société semble intéressée à ne reprendre l'usine qu'au moment où elle jugera obtenir le maximum de rentabilité.

Le président du syndicat des travailleurs en usine, M. Jean-Paul Sohier, laisse entendre qu'il était au courant de l'offre de la Consolidated: le ministre Bérubé n'a dans son cas, apporté qu'une confirmation écrite à cette offre. M. Sohier ne s'étonne pas que le gouvernement n'ait pas sauté sur l'offre. "En donnant l'usine, la compagnie se débarassait également des taxes à payer à la municipalité."

La municipalité compte environ 550 citoyens. La scierie est de loin le plus important employeur, en embauchant 150 personnes. De ce nombre, quelque 80 personnes demeurent à Marsoui. L'apport économique de l'usine dans cette région est important puisqu'elle procure de l'ouvrage à 250 travailleurs forestiers du comté.

La population de Marsoui est inquiète puisque Consolidated-Bathurst a fermé les portes de l'entreprise et ne compte plus rouvrir, comme en fait foi l'offre au gouvernement. Certains informateurs ont mentionné que les citoyens ont été déçus de la rencontre avec M. Bérubé.

Le ministre a rappelé une autre fois que la reprise en main de la scierie par Rexfor était conditionnelle à l'implantation d'une papeterie dans l'est de la province; le parterre de coupe de la scierie de Marsoui est composé d'une moitié de bois impropre au sciage. "Le bois a une grosseur normale à la base, mais il rapetisse très vite, si bien qu'il faudrait écouler un fort volume de copeaux", indique en substance un attaché politique de M. Bérubé. Or, le marché des copeaux est en mauvais état et seule l'implantation d'une papeterie permettrait de trouver un débouché à long terme.

"Lors de la rencontre, affirme le président du syndicat, M. Jean-Paul Sohier, le ministre nous a dit les mêmes choses qu'avant. Les gens s'attendaient à des réponses plus positives et je suis de ceux-là. En ce moment, le gouvernement attend la papeterie et les déclarations tournent autour du pot. En reliant le sort de la scierie à la papeterie' le dossier de reprise en main a pris une tournure politique."

Mme Jovette Hébert, secrétaire-trésorière de la municipalité, a assisté à la rencontre: "Elle s'est déroulée dans l'ordre, indique-t-elle en substance. Cependant, ajoute-t-elle, quelqu'un a dit au ministre que nous étions calmes, pour le moment: si la scierie ne rouvre pas au printemps, a-t-il dit, cela pourrait changer".

CFER-TV à Rimouski

# Conciliation envisagée par le syndicat

par J.-Claude PAQUET
*du bureau du Soleil*

RIMOUSKI — Les relations de travail à CFER-TV de Rimouski connaîtront-elles le même cheminement qu'à la station Télé-Capitale de Québec? Il est peut-être encore trop tôt pour le dire, mais si l'on en juge par les affirmations du président du syndicat, M. Paul Lapointe, réalisateur à CFER-TV, les négociations ne sont pas très bien engagées.

C'est en septembre dernier, en effet, que le local 2378 du Syndicat canadien de la fonction publique, regroupant une quarantaine de membres à la station CFER-TV, obtenait son accréditation syndicale.

Par la suite, le syndicat a tenu quelques assemblées générales en vue d'élaborer le projet de convention collective.

Et la première séance de négociation avec la partie patronale était convoquée pour le 5 janvier dernier. Mais selon le président du syndicat, la partie patronale ne s'est pas présentée à la table de négociation, se contentant d'y déléguer M. Denis Vaillancourt, contrôleur et directeur du personnel à CFER-TV, qui fut chargé de lire une lettre de la partie patronale, mais qui n'était pas habilité, selon le syndicat, à répondre aux questions du comité syndical de négociation.

Dans cette lettre, la partie patronale déclarait en substance qu'elle refusait de négocier seulement les clauses normatives, comme le syndicat en avait exprimé l'intention.

Au cours d'un entretien, M. Lapointe a souligné que les membres du syndicat étaient convoqués à une assemblée générale ce soir, où l'on tentera d'établir des stratégies pour activer les négociations. Une de ces mesures pourrait être la demande de conciliation.

Le président du syndicat a expliqué que le syndicat désire négocier les clauses normatives indépendamment des clauses salariales, afin d'empêcher ce qui semble se dessiner comme une volonté de la partie patronale d'acheter des clauses normatives avec les salaires, ou vice-versa.

Sur la question de savoir si le syndicat tenterait d'obtenir un contrat identique à celui des employés de Télé-Capitale, M. Lapointe a répondu qu'il y a évidemment un dénominateur commun, même si l'on doit tenir compte de certaines réalités propres à la région.

Pour l'instant, donc, aucune rencontre de négociation n'est prévue, mais l'assemblée syndicale de ce soir devrait indiquer l'orientation que le syndicat entend prendre.

# Le projet de changer le zonage soulève de l'opposition, à Bic

par J.-Claude PAQUET
*du bureau du SOLEIL*

RIMOUSKI — Plusieurs citoyens de Bic ont manifesté leur opposition, lundi soir, lors d'une assemblée de consultation que tenait le conseil municipal de Bic, à la modification d'un règlement de zonage, qui rendrait possible la construction d'édifices à logements multiples, dans une zone actuellement réservée à la construction résidentielle unifamiliale.

Quelque 70 ou 80 contribuables ont en effet assisté à l'assemblée, alors que le maire avait reçu une pétition portant 135 signatures, de contribuables opposés à la modification du règlement de zonage.

Au début de la réunion, le maire de la municipalité, M. Lucien Cimon, a expliqué que la Commission d'urbanisme avait étudié le projet et recommandé au conseil municipal d'amender le règlement R-69, en vue d'y inclure une zone où serait autorisée la construction de trois édifices de douze logements chacun.

M. Cimon a dit d'autre part que le projet ne comportait aucun inconvénient majeur connu et répondait à un besoin. Cette réunion, a-t-il dit, est convoquée pour informer la population des effets de ce règlement, et pour entendre ce que les gens concernés ont à dire, avant que le projet soit adopté, modifié ou rejeté.

La zonne 110-1 proposée serait située à l'ouest de la rue St-Michel, entre les rues St-Jean-Baptiste et des Pins.

La majorité des contribuables qui ont pris la parole ont affirmé leur opposition à ce projet, estimant que la construction d'édifices à logements dans un secteur de constructions unifamiliales serait un facteur de dépréciation, en même temps que cela pourrait troubler la tranquilité et nuirait aussi à l'environnement paysager.

Le maire Cimon, a dit que compte tenu de l'opinion des contribuables, le conseil étudierait l'opportunité ou non de présenter un avis de motion pour amender le règlement concerné, R-69.

Il a précisé que si tel devait être le cas, une assemblée des électeurs pourrait être convoquée dans les prochaines semaines, où les contribuables concernés pourraient demander la tenue d'un référendum.

# Les employés de Rimouski ont triomphé

par J.-Claude PAQUET
*du bureau du Soleil*

RIMOUSKI — La ville de Rimouski devra payer une somme d'environ $50,000 en salaires aux employés municipaux qui avaient été illégalement mis à pied en septembre 1979.

Le Syndicat national des employés municipaux de Rimouski a en effet reçu hier la décision du commissaire du travail, M. Conrad Rochette, qui ordonnait ainsi le paiement de sept semaines de salaires à quelque 25 employés mis à pied, avec tous les avantages qui s'y rattachent, soit les congés de maladie, le temps supplémentaire et la paye de vacances.

Selon le porte-parole syndical, chacun des employés concernés touchera entre $2,000 et $2,300 en moyenne.

On se souviendra qu'à la suite d'une décision rendue dans cette affaire par le commissaire Rochette, la ville de Rimouski avait fait appel tant au Tribunal du travail qu'en cour supérieure, mais qu'elle n'a pas eu gain de cause.

Et comme la ville de Rimouski n'a toujours pas acquitté cette obligation, le syndicat s'est de nouveau adressé au commissaire Rochette, afin qu'il fixe les sommes dues. En décembre dernier, le commissaire Rochette a tenu trois journées d'auditions à Rimouski, et c'est cette décision qu'il a rendue hier.

Annoncez votre nomination dans LE SOLEIL
647-3270
vous serez connu du jour au lendemain

Restaurant La Caravelle
Spécialités espagnoles et françaises
Quelques suggestions pour cette semaine
Foie de veau au poivre $10.75
Truite farcie à l'orange $11.75
Filet mignon grillé sauce choron $14.75
Tous ces menus comprennent la soupe, la salade, le dessert et le café
Vos hôtes Arturo et Giocondo
68½, rue St-Louis Québec
694-9022

STOP
SUPER-SPECIAL
BOTTES WESTERN
En cuir
Rég.: $75 Spécial $45
SALON ITALIEN CHAUSSURES
Mail St-Roch - Galeries Canardière - Galeries Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

GRANDE VENTE DE PLANTES VERTES
PLUS DE 200 VARIÉTÉS
JUSQU'AU 31 JANVIER
20 à 50%
LARMES DE BÉBÉ 1.59
CACTUS 1.59
FOUGÈRE 9.75
LES SOLEILS VERTS
965, ROUTE DE L'ÉGLISE (angle 4-Bourgeois)
STE-FOY 658-7040

ENTREPÔT
LA VENTE de JANVIER
se continue chez
CLAUDE R. GODBOUT
(gros & détail)
2750, ch. Ste-Foy (Plaza Laval) au sous-sol
(face à l'hôpital Laval) — (418) 658-9670
LIQUIDATION de COMPLETS
100% laine ou 55% laine et 45% polyester
Valeur de $150 2 pièces $69 ch.
Valeur de $199 3 pièces $79 ch.
Prix spéciaux pour achat en quantité
POUR HOMMES
Vêtements de cuir
$30 - $60
$90
POUR DAMES
Extra-spécial!
BAS-CULOTTES
Taille universelle $6 et $10 la douz.
Tailles fortes et avec culottes. $12 la douz.
Prix en vigueur pour cette vente seulement.
ET NOMBREUX AUTRES SPECIAUX

AL aflamme Décoration INC présente sa
Grande vente de janvier - C'est ça, une aubaine!

VENITIENNES 25% DE RABAIS
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS EN STOCK 25% DE RABAIS
TENTURES et COUVRE-LITS 25% DE RABAIS
CERAMIQUE BERCO 25% DE RABAIS
TAPISSERIE 20% DE RABAIS
TAPIS ET PRELARTS EN STOCK PRIX SPECIAUX, RABAIS JUSQU'A 50%
PRELARTS MASTERFLOR ET SUPERFLOR EN STOCK
$8.95 à $11.95 v.c.
ULTRA-SPECIAL
$2.99 v.c.
PEINTURE GLIDDEN
EN STOCK
(quantité limitée)
Gallon - rég. $20.95 à $25.95
ULTRA-SPECIAL
$2.00
Pinte ¼ - rég. 6.95 à 8.95
ULTRA-SPECIAL 50¢
TAPIS EVOLUTION DE BIGELOW
"Splush" sur foam en nylon 8 couleurs
Rég. 14.50 v.c.
ULTRA-SPECIAL
$9.95 v.c.
• PROFITEZ DES SERVICES DE 5 EXPERTS EN DECORATION • EXPANSOL: LES EXPERTS EN DECORATION
expansol
Notre service à domicile est toujours gratuit et prend de plus en plus d'importance à notre magasin - 661-8497 - 5 vendeurs spécialistes pour vous conseiller. Ils sont aussi près de vous que votre téléphone.
BOUL. DE LA CAPITALE · AVENUE ROYALE · A. LAFLAMME · BOUL. STE-ANNE · D'ESTIMAUVILLE
3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497
Stationnement facile
AL aflamme Décoration INC

Dans la Beauce

# Handicapés touchés par les coupures de budget

par Paul-Henri DROUIN
*du bureau du Soleil*

SAINT-JOSEPH — L'Atelier de réadaptation au travail Beauce Inc. (l'ARTB), dans le parc industriel de Ville Saint-Joseph de Beauce, a fermé temporairement ses portes jusqu'à lundi prochain, a appris hier, LE SOLEIL, et confirmé par un porte-parole de l'ARTB.

Cette situation est attribuable à un retard dans l'obtention de subventions gouvernementales et à des coupures de budget entraînées par le climat économique que l'on connaît présentement, suite à une décision du ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, de couper les budgets dans différents ministères.

Pour le moment, a-t-on appris, ceci entraîne une mise à pied temporaire de 60 handicapés rémunérés au salaire minimum, mais ce n'est que ce soir, suite à une rencontre prévue aujourd'hui à Drummondville, qu'on connaîtra le montant des coupures du budget de l'ARTB.

On rappelle que la nouvelle usine de l'ARTB ouverte dans le parc industriel de Ville Saint-Joseph de Beauce, depuis juillet dernier, a nécessité des investissements d'au moins $500,000 et a une superficie de quelque 16,500 pieds carrés.

Installée dans l'ancienne usine de Trefflé Goulet & Fils, sur l'avenue Béland, à Ville Saint-Joseph de Beauce, depuis 1971, l'ARTB a permis jusqu'à maintenant à quelque 185 stagiaires handicapés de se trouver de l'emploi dans la fabrication de matériel apicole que ce soit à l'atelier de Saint-Joseph ou de Saint-Georges.

Quand aux anciens bureaux de l'ARTB, ils serviront jusqu'en 1982 de laboratoires momentanés destinés à l'élevage d'abeilles et tout particulièrement à l'extraction du miel.

Pour la relocalisation de l'ARTB, l'équipement, la construction de la nouvelle usine et le salaire des travailleurs handicapés ont été entièrement subventionnés par l'Office des personnes handicapées du Québec.

**Production**

Du côté de la production à la nouvelle usine de l'ARTB de Saint-Joseph, on continue à fabriquer du matériel apicole et l'on confectionne même les vêtements d'apiculteurs, comme c'est le cas à l'atelier de Saint-Georges de Beauce.

Etant une entreprise avec comme objectif un autofinancement pour 1982, l'ARTB est soumis aux contraintes du marché et est admissible à titre d'entreprise aux programmes de subventions des divers paliers de gouvernements, et les salaires des travailleurs handicapés sont défrayés par l'Office des personnes handicapées.

Usine fermée jusqu'à lundi prochain

# Charlevoix-Est boycotte une réunion sur la MRC

par Denis GAUTHIER
*(collaboration spéciale)*

RIVIERE-MALBAIE — Les maires des municipalités rurales de Charlevoix-Est ont décidé de ne pas se présenter à l'assemblée convoquée par le comité de consultation Québec-Nord, hier soir, à Rivière-Malbaie.

En agissant ainsi, ils ont suivi le mot d'ordre lancé samedi dernier, lors de la réunion des préfets de comté de l'Union des conseils de comté.

Une résolution à l'effet de retirer les représentants de l'union au sein des comités consultatifs, tant que le ministre ne se sera pas prononcé sur la question de la représentation aux municipalités régionales de comté (MRC), a été alors adoptée.

"On veut que le ministre se prononce sur le mode de un maire un vote, en ce qui a trait aux questions touchant l'aménagement du territoire, parce qu'elles ne coûteront pas un sou à l'une ou l'autre des municipalités. C'est le gouvernement qui paie pour l'élaboration du schéma d'aménagement", déclarait le préfet de comté de Charlevoix-Est, M. Jean Lajoie.

Une réunion a eu lieu, lundi soir, entre les maires des municipalités rurales du secteur et on a alors décidé de ne pas assister à l'assemblée convoquée par le comité de consultation. Il devrait être question du découpage des futures municipalités régionales des comtés lors de cette réunion.

"Ce n'est pas une opposition à la loi 125, de dire M. Lajoie, les maires veulent seulement qu'on réponde à leurs interrogations, comme le mode de représentation et le contenu du fascicule no 5." Ce petit livre ferait état des responsabilités qui pourraient être dévolues au MRC. "Il va y avoir plus que l'aménagement et l'urbanisme. Je ne peux pas concevoir que le gouvernement change une structure uniquement pour l'aménagement, alors qu'il s'en faisait déjà", déclare le préfet.

Quant aux déclarations des maires des villes de La Malbaie et de Clermont, à l'effet qu'ils n'étaient pas favorables au mode de représentation de un maire un vote, M. Lajoie estime qu'elles sont parfaitement normales pour les autres sujets à l'exception de l'aménagement. "Je les comprends. Quand ça va venir le temps de parler d'argent, il va falloir trouver une formule équitable pour tous", conclut-il.

# MRC: Portneuf aura six municipalités de moins

par Isabelle JINCHEREAU
*(collaboration spéciale)*

PORTNEUF — Alors que 25 municipalités sur 29 ont déjà expédié leur résolution au comité de consultation de Québec-Nord, on peut d'ores et déjà prévoir que la municipalité régionale de Portneuf succédera à l'ancien conseil de comté, toutefois amputé de 4 municipalités limitrophes à Québec et de 2 municipalités de l'ouest.

Ainsi, tandis que la majorité se rallie vers un Portneuf unifié, d'autres comme St-Rémi du Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban rejoindront la Mauricie; du côté est, Sainte-Catherine, Shannon, Lac-St-Joseph et Fossambault-sur-le-Lac s'orienteront vers la ceinture verte longeant la Communauté urbaine de Québec jusqu'à Sainte-Brigitte-de-Laval. Seule la municipalité de Saint-Augustin, tentée de joindre la CUQ, pèse encore le pour et le contre.

Trois municipalités, soit Saint-Raymond ville, Donnacona et Saint-Basile paroisse avaient proposé un morcellement de Portneuf, invoquant qu'une trop grande participation dans des discussions administratives compromettrait la productivité et la démocratie mais ces propositions ont reçu peu d'appui.

Avec ses 29 municipalités totalisant une population de 39,511 habitants, Portneuf devient ainsi la plus grande MRC du territoire. Cependant, le comité de consultation précise que la mise sur pied d'un comité administratif pourra suppléer à la forte représentation numérique de la MRC de Portneuf. Précisons que les limites de la MRC de Portneuf coïncident parfaitement avec celles présentées par la Commission scolaire régionale Tardivel.

Le comité de consultation a déjà convoqué les 29 maires de Portneuf à une assemblée d'information prévue pour le 27 janvier et portant sur le découpage et la préparation du conseil provisoire pour la future MRC. Toutefois, le comité s'attend d'achever rapidement sa tâche, compte tenu du consensus frappant des différents intervenants de Portneuf. Selon le président du comité, M. Jean-Paul Julien, il n'est cependant pas exclu que certaines municipalités limitrophes mal à l'aise reviennent sur leur décision, d'autant plus que ce premier découpage n'est que provisoire.

# La construction baisse de 27% à Ville Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — En 1980, le secteur de la construction à Ville Sainte-Marie de Beauce a émis un total de 330 permis de construction pour des investissements se totalisant à $7,115,836, soit une baisse de 27 pour 100 sur l'année précédente, puisqu'en 1979 ces investissements se totalisaient à $9,804,885.

Cette baisse est attribuable en grande partie à la montée des taux d'intérêts en 1980 et à la mise en vigueur du zonage agricole dans le secteur de Ville Sainte-Marie, en date du 13 juin dernier, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Lini Fortin, inspecteur municipal à Ville Sainte-Marie de Beauce.

Selon M. Fortin, "c'est dans le secteur de la construction de nouvelles résidences que cette baisse d'investissements a été la plus importante, puisqu'on a émis 99 permis pour des montants se totalisant à $3,737,500 soit une baisse en investissements de $1,182,990 et de 7 permis comparativement à 1979.

Au secteur commercial, la commission d'urbanisme de Ville Sainte-Marie de Beauce a émis en 1980 un total de 27 permis pour des montants se totalisant à $2,211,601 soit une baisse de 31 permis et de $164,349 en investissements sur l'année précédente.

Toutefois, au secteur industriel cette baisse a été plus élevée au niveau des investissements, puisqu'on a émis seulement 7 permis pour des montants se totalisant à $348,000 comparativement à 15 permis en 1979 pour des investissements de $950,000 soit une baisse de $602,000.

En ce qui a trait aux autres secteurs de la construction tels que les roulettes, les rénovations résidentielles, les remises, le secteur agricole et autres, on a émis en 1980 un total de 197 permis pour des montants se totalisant à $818,735 comparativement à 310 permis et des investissements au montant de $1,558,345 pour l'année précédente, soit une baisse de 113 permis et de $739,610 en investissements.


Le temps c'est de l'argent

Radio Shack
TRS-80 Modèle II
vous fait économiser les deux!

En procédant ainsi...

Le TRS-80 Modèle II est idéal pour les petites entreprises ou dans les grosses sociétés pour les travaux indépendants qui ne conviennent pas aux gros ordinateurs.
Le Modèle II augmente votre productivité. Mettez immédiatement le TRS-80 au travail et consacrez votre liberté accrue à des taches plus profitables grâce à notre bibliothèque de programmes de gestion prêts à l'emploi! Supprimez le temps consacré aux écritures du grand livre. Notez les mouvements d'articles. Soyez au courant de l'état de votre stock. Mettez automatiquement à jour les comptes-clients et les comptes-fournisseurs. Révisez et imprimez vos listes de publipostage. Vous pouvez aussi utiliser votre Modèle II pour le traitement de textes.
Le système de gestion complet comprend: Modèle II de 64K; extension d'unité de disques simple; bureau de Modèle II; Imprimante III avec câble et support d'imprimante de Modèle II. Courant ..... $10,362.95
Avec l'imprimante III en réclame, le système complet est à seulement..... **$9,712.95**
Pendant une durée limitée seulement, vous épargnez $650 sur l'imprimante III (voir à droite).

rabais $650

Complétez votre système de gestion avec une Imprimante III

Maintenant... épargnez $650 sur l'Imprimante III, notre meilleure imprimante à matrice par points conçue pour les gros travaux. Impression de qualité en majuscules et minuscules de 9 x 7 sur 132 colonnes sur papier d'ordinateur à pliage paravent jusqu'à 15" de large. 120 caractères/s. S'utilise avec formules imprimées comme chèques et étiquettes d'expédition! Fonctionne sur CA. Câble requis (non fourni). 26-1156

Cour. 2250.00 1600.00

**Notre Service national des soumissions** se fera un plaisir de donner des devis sur offre aux institutions en cas d'achat de plusieurs TRS-80. Écrivez à: **Radio Shack, Service national des soumissions, C.P. 34,000, Barrie (Ontario) L4M 4W5.**

Les prix sont en vigueur dans tous les magasins et centres de micro-ordinateurs Radio Shack et constituent le maximum dans les centres de ventes autorisés (détaillants) participants jusqu'au **31 janvier 1981.**

Radio Shack centre d'ordinateur TRS-80 "Le géant des micro-ordinateurs"
VENTES/SERVICE/FORMATION. Radio Shack (ZRS) DIVISION TANDY ELECTRONICS LIMITED

***Passez au Centre d'ordinateur Radio Shack près de chez vous:***

**Centres ordinateurs Radio Shack:**
MONTREAL, 8092, voie de Service Sud, Ville St-Laurent, (514-337-2741); 8255 rue Guy, (514-931-4494); VILLE DE QUEBEC, 2095, Boul. Charest ouest, Ste-Foy, (418-683-2149); HALIFAX, 133, Wyse Rd. (902-463-4910)

OUI! Veuillez me faire parvenir une copie de votre catalogue TRS-80:
**Service TRS-80 Radio Shack**
**Casier postal 34000,**
**Barrie, Ont., L4M 4W5**

NOM
RUE
VILLE PROV. CODE POSTAL
TÉLÉPHONE



SOLDE ANNUEL

33⅓%
Sur toute la marchandise en magasin

50%
Sur robes, jupes, manteaux longs, ensembles de ratine de velours et autres spéciaux sur place.

N.B.: Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente
Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".

J. M. CLÉMENT LTÉE
Centre d'achats Place Ste-Foy - 653-9363

# Pas d'eau à Sainte-Croix à la suite d'un incendie

par Anne-Marie VOISARD

SAINTE-CROIX — Après leurs camarades de Saint-Edouard, c'était au tour des élèves de la paroisse voisine de Sainte-Croix à être privés de cours hier. Même scénario. Les autobus jaunes vont mener leur chargement de jeunes à l'école; et en moins d'une heure, tout le monde est de retour à la maison. Cette fois, pourtant, le problème est plus grave. Au lieu d'un bris de fournaise, c'est un manque d'eau qui affecte non seulement les écoles, mais l'ensemble du village. A l'origine, il y a l'incendie qui a complètement détruit, tôt hier matin, la propriété du maire Guy Laflamme.

Le Soleil, Anne-Marie Voisard

C'est tout ce qui reste de la maison du maire de Sainte-Croix, M. Guy Laflamme, incendiée hier matin.

Il faut savoir aussi que Sainte-Croix est aux prises, depuis longtemps, avec un problème d'eau, problème qui devrait d'ailleurs être réglé au cours du prochain été. Au lieu de puiser l'eau de la rivière Petit Saut, un étroit cours d'eau dont le débit est insuffisant, la municipalité compte accéder, en effet, à un lac souterrain découvert aux limites de Sainte-Croix et de Saint-Edouard, près du rang Saint-Charles.

### Le feu

D'ici là, les 1,600 contribuables, sans compter les nombreux travailleurs qui viennent des paroisses environnantes et les 1,500 étudiants des écoles élémentaire et secondaire, tous ces gens sont susceptibles d'être affectés par le manque d'eau. C'est ce qui s'est produit quand, dans la nuit de dimanche à lundi, le feu s'est attaqué à la maison du maire. Les pompiers volontaires ont mis toute leur ardeur pour sauver l'édifice. Ils ont arrosé du mieux qu'ils ont pu. L'eau dans les réservoirs a baissé. Trop.

Située juste en face de la manufacture de meubles Les industries de la Rive-Sud Ltée (la South Shore), dont M. Laflamme est le propriétaire et le président, la maison incendiée était inoccupée au moment du sinistre. D'importants travaux étaient sur le point d'être terminés. M. Laflamme voulait en faire une immense salle de montre pour les éventuels acheteurs de pièces de mobiliers qui se fabriquent juste à côté. Imposante par ses dimensions, cette demeure était construite à l'extrémité d'une longue allée bordée d'arbres. Elle était habitée autrefois par le père de M. Laflamme. "Il ne restait plus que les cuisines à restaurer", dit le maire qui évalue la perte à au moins $100,000.

A peine deux heures avant que n'éclate l'incendie, un gardien était allé visité les lieux. Tout paraissait normal. C'est le même gardien en refaisant sa tournée qui a vu le feu et donné l'alerte. Les premières constatations laissent croire à une explosion de la fournaise.

### Et la panne

Pour le maire, l'histoire ne s'arrête pas là. On a voulu, après l'incendie, relever le niveau de l'eau dans les réservoirs de la municipalité. Les pompes ont fonctionné pendant un certain temps, jusqu'à ce qu'une panne d'électricité ne se mette de la partie. On a dû faire appel à Hydro. Hier matin, la panne était réparée, mais le niveau de l'eau dans les réservoirs demeurait inquiétant. C'est ce qui a amené la fermeture des écoles.

# Maison rasée par le feu à Ste-Catherine

La maison de M. Jacques Fortin a été rasée par le feu, hier soir, à Sainte-Catherine de Portneuf. Elle s'élevait au 150 Parc Bon-Air. C'était un bâtiment unifamilial dont la construction remontait à environ cinq ans.

Il n'y avait personne à la maison et, lorsque des voisins se sont rendu compte de l'incendie, les flammes s'étaient déjà propagées à la grandeur. Ainsi rien n'a-t-il pu être sauvé. Les pertes atteindraient $50,000.

L'alerte a été lancée vers 21h30. Répondant à l'appel, le chef des pompiers Claude Boucher a dit au SOLEIL qu'il voyait le brasier de loin et que le toit de la maison s'est écroulé quelques minutes après son arrivée sur place avec le camion à incendie.

"Il n'y avait rien à faire", ajoute-t-il, que d'arroser les décombres pour qu'ils s'éteignent le plus tôt possible. Les maisons du voisinage étant assez loin, aucune n'a subi des dégâts et personne n'a été blessé au cours de la lutte contre l'élément destructeur.

## en bref

### Cours de gymnastique

CHARNY — Amateurs de gymnastique, hommes ou femmes, enfants, adolescents ou adultes, attention. C'est ce soir et demain, de 19h à 21h30, à l'école polyvalente de Charny, qu'on peut s'inscrire aux cours de gymnastique qui débuteront le 25 janvier pour se terminer le 9 mai. Les cours se donneront à l'école polyvalente et coûteront $20 ou $30 (selon le nombre d'heures) pour une session complète. Le responsable, François Drouin, est un ancien de l'école secondaire de Charny qui a pris goût à la gymnastique avec le professeur d'éducation physique, Alain Gauthier. Il n'est pas du tout nécessaire d'être de Charny pour s'inscrire. D'ailleurs les cours de gymnastique ne relèvent plus cette année du service des loisirs et des parcs. Les responsables ont décidé de se regrouper en corporation et de voler de leurs propres ailes.

### Dévoilement d'une plaque commémorative

LAURIER-STATION — Il y a dévoilement d'une plaque commémorative, ce soir, à l'école La Source, de Laurier-Station. Construite au coût de $1 million, cette école élémentaire de 11 classes est ouverte aux élèves depuis le 1er décembre 1979. Les professionnels qui ont travaillé au projet ont fait graver dans le bronze le nom des différentes personnes impliquées. C'est donc cette plaque qui est remise ce soir aux autorités scolaires. Le secrétaire général de la Commission scolaire Marie-Victorin, M. Pierre Demers, explique que cette nouvelle école était devenue nécessaire par suite de l'importante augmentation des clientèles dans le secteur de Laurier-Station. L'ancienne école, devenue trop petite, est utilisée à des fins communautaires. On y trouve la bibliothèque municipale, la halte-garderie et les locaux du club de l'âge d'or.

### Inscription aux arts

LEVIS — Le centre d'art de Lévis vient d'annoncer une programmation diversifiée, remplie d'expositions, de spectacles, de films et d'événements spéciaux. La corporation du centre d'art, en collaboration avec divers organismes professionnels du milieu, offre des ateliers dans divers secteurs d'activité, comme dans l'artisanat, le théâtre, les arts plastiques, la danse et la musique. L'inscription se fait présentement, à la maison Louise-Carrier, et se continuera jusqu'à vendredi, entre 14h et 17h et de 19h à 21h.

### Prêt d'accessoires pour malades

BAIE-SAINT-PAUL — Les malades et les blessés domiciliés dans la région de Charlevoix-Ouest pourront désormais emprunter gratuitement, de la Croix-Rouge, des accessoires pour les dépanner durant les deux premiers mois de leur incapacité. Auparavant, ceux-ci devaient se référer au magasin d'accessoires de la Croix-Rouge, section de Québec. Ceci pouvait occasionner des retards ainsi que des coûts de transport. Dès maintenant, les intéressés n'auront qu'à s'adresser au centre hospitalier Charlevoix situé à Baie-Saint-Paul qui a gracieusement prêté, à la Croix-Rouge, un local pour entreposer les accessoires. Les personnes responsables du service de prêt d'accessoires de la Croix-Rouge à Baie-Saint-Paul sont: M. Elie Gagnon, tél.: 435-2005 poste 336, Mme Thérèse Mailloux, tél.: 435-2909 et M. Benoit Desrosiers, tél.: 435-6044.

### Parc municipal

COLERAINE — La municipalité de Coleraine a sollicité des subventions des gouvernements fédéral et provincial pour aménager un parc, au coût de $230,000, d'ici 1983. D'une superficie de 300,000 pieds carrés, les aires de repos et de récréation seraient aménagées entre la route 112 et l'avenue Saint-Joseph, près du stade couvert.

Annoncez votre nomination dans LE SOLEIL
647-3270
vous serez connu du jour au lendemain

Restaurant La Caravelle
Spécialités espagnoles et françaises
Quelques suggestions pour cette semaine
Foie de veau au poivre $10.75
Truite farcie à l'orange $11.75
Filet mignon grillé sauce choron $14.75
Tous ces menus comprennent la soupe, la salade, le dessert et le café.
Vos hôtes Arturo et Giocondo
68½, rue St-Louis Québec
694-9022

STOP
SUPER-SPECIAL
BOTTES WESTERN
En cuir
Rég.: $75 Spécial $45
SALON ITALIEN CHAUSSURES
Mail St-Roch - Galeries Canardière - Galeries Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

GRANDE VENTE DE PLANTES VERTES
PLUS DE 200 VARIÉTÉS
JUSQU'AU 31 JANVIER
20 à 50%
LARMES DE BÉBÉ 1.59
CACTUS 1.59
FOUGÈRE 9.75
LES SOLEILS VERTS
965, ROUTE DE L'ÉGLISE (angle 4-Bourgeois)
STE-FOY 658-7040

ENTREPÔT
LA VENTE de JANVIER
se continue chez
CLAUDE R. GODBOUT
(gros & détail)
2750, ch. Ste-Foy (Plaza Laval) au sous-sol
(face à l'hôpital Laval) — (418) 658-9670
LIQUIDATION de COMPLETS
100% laine ou 55% laine et 45% polyester
Valeur de $150 2 pièces $69 ch.
Valeur de $199 3 pièces $79 ch.
Prix spéciaux pour achat en quantité
POUR HOMMES
Vêtements de cuir
$30 - $60
$90
POUR DAMES
Extra-spécial!
BAS-CULOTTES
Taille universelle $6 et $10 la douz.
Tailles fortes et avec culottes $12 la douz.
Prix en vigueur pour cette vente seulement.
ET NOMBREUX AUTRES SPECIAUX

AL aflamme Décoration INC présente sa
Grande vente de janvier - C'est ça, une aubaine!

VENITIENNES 25% DE RABAIS
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS EN STOCK 25% DE RABAIS
TENTURES et COUVRE-LITS 25% DE RABAIS
CERAMIQUE BERCO 25% DE RABAIS
TAPISSERIE 20% DE RABAIS
TAPIS ET PRELARTS EN STOCK PRIX SPECIAUX, RABAIS JUSQU'A 50%
PRELARTS MASTERFLOR ET SUPERFLOR EN STOCK
$8.95 à $11.95 v.c.
ULTRA-SPECIAL
$2.99 v.c.
PEINTURE GLIDDEN
EN STOCK
(quantité limitée)
Gallon - rég. $20.95 à $25.95
ULTRA-SPECIAL
$2.00
Pinte ¼ - rég. 6.95 à 8.95
ULTRA-SPECIAL 50¢
TAPIS EVOLUTION DE BIGELOW
"Splush" sur foam en nylon 8 couleurs
Rég. 14.50 v.c.
ULTRA-SPECIAL
$9.95 v.c.
• PROFITEZ DES SERVICES DE 5 EXPERTS EN DECORATION • EXPANSOL: LES EXPERTS EN DECORATION
expansol
Notre service à domicile est toujours gratuit et prend de plus en plus d'importance à notre magasin - 661-8497 - 5 vendeurs spécialistes pour vous conseiller. Ils sont aussi près de vous que votre téléphone.
BOUL. DE LA CAPITALE · AVENUE ROYALE · A. LAFLAMME · BOUL. STE-ANNE · D'ESTIMAUVILLE
3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497
Stationnement facile
AL aflamme Décoration INC

# Lévis étudie le rapport de la Commission de police

par Gilles PEPIN

*du bureau du Soleil*

LEVIS — Un comité a été fermé pour étudier le rapport qui a été préparé par la Commission de police du Québec concernant le corps policier de la ville de Lévis.

Le comité est composé de deux membres du conseil municipal de Lévis et d'autant de représentants de la municipalité de Saint-David, cette dernière payant le sixième du budget de la police, depuis l'intégration de son service de protection à celui de Lévis il y a quelques années.

Les représentants de Lévis au sein de ce comité d'étude sont les conseillers Florent Gauthier et Marcel Lacroix; ceux de Saint-David sont MM. André Carrier, maire, et Marcel Hallé. Une première réunion de ces personnes a eu lieu en fin de semaine dernière.

Le conseil de Lévis, qui n'a désigné officiellement que lundi soir ses représentants, mise sur le fait que MM. Gauthier et Lacroix sont déjà très bien renseignés et possèdent déjà plusieurs documents pertinents, puisqu'ils ont travaillé, l'année dernière, dans un comité qui a étudié la possibilité de fusionner les services policiers de Lévis et Lauzon. On se souvient cependant que ce projet avait avorté.

Le nouveau comité fera évidemment des suggestions quant à l'exécution éventuelle des recommandations contenues dans le rapport de la Commission de police. Ce document a été déposé à la fin de novembre dernier et indique plusieurs lacunes.

C'est un document très intéressant, qui s'est ajouté en effet à plusieurs autres rapports, car le projet de restructurer le corps policier de la ville de Lévis date déjà de quelques années.

**Mâchoires de vie**

La ville de Lévis a déjà décidé d'acheter, conjointement avec les municipalités de Lauzon et Saint-David, le célèbre outil "Les mâchoires de vie", un outil qui est bien utile pour dégager des blessés d'automobiles accidentées. Des propositions ont été reçues de trois fabricants.

Hier soir, les édiles ont décidé d'acheter cet outil de "Les Manufacturiers Waijax Limitée", de Montréal, au prix de $12,711.

**Le budget 81**

Le budget municipal de Lévis pour l'année 1981, conformément au délai déjà autorisé par le ministère des Affaires municipales, devra être accepté d'ici la fin de janvier. "Ce sera lors d'une séance spéciale dont on ne connaît pas encore la date", a déclaré hier soir le conseiller Louis-Philippe Lainé, responsable du comité des finances à l'hôtel de ville.

M. Lainé n'a pas encore affirmé qu'il y aura augmentation de taxes, bien qu'il ait signalé que l'inflation fait grimper obligatoirement les coûts.

Pour présenter son budget, la ville de Lévis attend une réponse du gouvernement du Québec, à qui elle a demandé une contribution additionnelle pour compenser un manque à gagner découlant de la réforme fiscale. La compensation réclamée pour les années 1980, 1981 et 1982 excède $1 million.

Il y a de quoi affecter le taux de la taxe foncière...

# Contre le projet Trudeau

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-NICOLAS — Un mois plus tard que prévu, le conseil municipal de Saint-Nicolas se prononce contre le projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution canadienne.

Le maire, Pierre Allard, et quatre conseillers, Mme Lise Morin, MM. Yvan Demers, André Allard et Yvan Canac-Marquis, ont voté en faveur de la résolution. On a enregistré un vote contre: celui du conseiller Gaston Cantin qui a justifié son geste en disant qu'il ne veut pas se "servir du conseil municipal pour émettre des opinions personnelles". Il y avait aussi un absent: M. Gérald Robitaille.

Saint-Nicolas devient le deuxième organisme municipal, dans la grande région de Québec, à désavouer le projet du premier ministre Trudeau. Le maire Allard a, en effet, rapporté que 26 maires du comté de Bellechasse, sur un total de 27, viennent de donner mandat à leur conseil de comté de rejeter l'actuelle proposition de rapatriement.

C'est depuis l'assemblée du 14 décembre que le conseil de Saint-Nicolas a manifesté son intention de prendre position. L'étude de la résolution avait d'abord été reportée parce que deux conseillers, MM. Yvan Demers et André Allard, employés cadres dans la fonction publique québécoise, n'avaient pas droit de vote aux assemblées du conseil. L'adoption, fin décembre, de la loi 12 (qui modifie certaines dispositions de la loi 57 sur la fiscalité municipale) a permis de régulariser leur statut. Plus récemment, à l'assemblée du 12 janvier, c'est l'absence de deux conseillers qui a motivé la décision des édiles de reporter une deuxième fois le projet de résolution.

**C'est un plaisir**

"On peut prétendre que cela ne regarde pas les municipalités, a dit le maire hier soir. A mon avis, c'est un problème qui va au-delà des partis politiques. Je ne voudrais pas me faire reprocher plus tard de n'avoir pas vu clair."

Le conseiller Yvan Demers, qui s'est fait le proposeur de la résolution, a insisté lui aussi sur le caractère non partisan du geste posé par le conseil. Selon lui, "le projet fédéral risque d'accroître la prépondérance fédérale dans plusieurs domaines et ce, au détriment des provinces et en particulier du Québec, notamment au niveau des droits linguistiques". M. Demers dit craindre également que ce projet d'Ottawa ne "mette en péril certaines législations provinciales affectant le domaine municipal".

Mme Lise Morin a indiqué, pour sa part, "qu'en plus d'être un devoir, c'est un plaisir de voter pour une telle proposition. Il y va, dit-elle, de nos droits et libertés".

Le Soleil, Réal Laberge

Le ministre des Communications du Québec, Me Clément Richard, en présence de Mme Hélène Marcoux, présidente de l'Association des femmes d'affaires de Montmagny, Mme Jeanne-L. Boulanger, ex-présidente, et Mme Cécile Bergeron-Cloutier, fondatrice de l'association.

## Priorité du ministre Richard

# La présence québécoise dans les Communications

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Le rapport de la Commission Paré chargée d'étudier les divers aspects du projet de loi sur le droit d'accès à l'information gouvernementale sera terminé et livré au ministère des Communications du Québec pour la date prévue du 31 mars prochain.

"J'en espère même la production avant cette date d'expiration du mandat", a confié lundi soir le ministre Clément Richard, alors qu'il s'adressait à un auditoire complètement féminin d'une centaine de membres et d'invitées de l'Association des femmes d'affaires de Montmagny Inc.

M. Richard devait ajouter que le groupe d'étude est apparemment en mesure de rencontrer les échéances fixées, et de produire un dossier qui lui permettra de présenter sans délai un projet de loi visant un double objectif, soit d'assurer une meilleure protection à la vie privée du citoyen québécois, tout en lui favorisant l'accès à l'information gouvernementale.

**Les communications: présence québécoise**

Par ailleurs, le nouveau ministre des Communications a indiqué que sa priorité dans cette fonction ira à la présence du Québec dans tous les niveaux des communications, "avec une passion particulière pour la téléphonie, et Radio-Québec comme enfant chéri".

L'importance d'entrer dans le secteur des communications, a-t-il notamment remarqué, est amplement démontré par des prévisions à l'effet que 65 pour 100 des emplois sociaux et industriels de l'an 2,000 seront reliés directement ou indirectement aux communications. "Si on n'y est pas présent, on disparaît au Québec", a lancé le ministre!

C'est pourquoi il entend oeuvrer à débloquer "sur du concret" dans la discussion avec Ottawa et faire en sorte de prolonger le consensus actuel. M. Richard a incidemment souligné qu'avec le secteur de la famille, les communications étaient le seul domaine où les dix ministres provinciaux avaient des points de vue pratiquement identiques.

Avant sa nomination aux Communications, le ministre péquiste a d'autre part déclaré qu'il croyait que ses collègues exagéraient ou se faisaient une obsession au sujet "des bois dans les roues que mettait le fédéral".

Mais on se fait un tout autre idée de la situation, a-t-il ajouté, quand on constate qu'en vertu d'une loi la téléphonie se retrouve au Québec presque sous entière juridiction fédérale, plutôt que gérée localement comme dans les autres provinces.

Et cette présence du Québec, le ministre des Communications a dit la vouloir dans tous les secteurs de pointe, notamment dans celui de la recherche, et surtout des télécommunications, où bénéficiant d'une montée spectaculaire dans sa cote d'écoute, Radio-Québec se présente actuellement comme le seul moyen de contrôle entre les mains des Québécois.

**Parlement modèle**

Le ministre a d'autre part visiblement pris par surprise son auditoire de femmes d'affaires, lorsqu'il a décrit l'Assemblée nationale du Québec comme un modèle mondial de démocratie parlementaire, insistant notamment qu'un parlement n'a pas pour vocation d'être efficace, et que l'efficacité s'inscrivait comme une négation même du fonctionnement d'une assemblée législative.

S'ajoutant à d'autres "qualités parlementaires modèles" de l'Assemblée nationale comme sa très grande liberté d'expression, "qui se mesure à la demesure même dans la parlotte", l'ex-président pendant quatre ans du parlement québécois a davantage sidéré ses auditrices en affirmant qu'on y privilégiait l'opposition, notamment par une période dequestions plus tolérante que partout ailleurs, en outre du supplément unique de délibérations qui sont télévisées.

Au souper des Femmes d'affaires de Montmagny, un organisme unique en son genre au Québec, le ministre a été présenté par Imelda Côté et remercié par Jeanne Boulanger. A cette activité animée par Louise Lavallée, la présidente Hélène Marcoux a souligné la présence de la fondatrice du groupement, Mme Cécile Bergeron-Cloutier, de Québec, mais originaire de Montmagny, dont le fils Jean-Clément Bergeron, baryton, sera l'invité de la "Rencontre magnymontoise", une soirée de bienvenue de la Chambre de commerce aux nouveaux citoyens de cette ville, qui en sera à son 15e anniversaire samedi, le 31 janvier prochain.

Goûtez au plaisir de lire LE SOLEIL abonnez-vous! 647-3333

SOLDE ANNUEL
33⅓%
Sur toute la marchandise en magasin
50%
Sur robes, jupes, manteaux longs, ensembles de ratine de velours et autres spéciaux sur place.
N.B.: Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente
Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".
J. M. CLÉMENT LTÉE
Centre d'achats Place Ste-Foy - 653-9363

# Nouvelle offensive à Charny pour avoir un hôpital neuf

par Anne-Marie VOISARD

CHARNY — L'hôpital de Charny, encore une fois, revient à la charge. C'est un comité régional, formé d'une trentaine de personnes, choisies à la suite d'une réunion convoquée l'automne dernier par la direction de l'hôpital, qui porte aujourd'hui le flambeau. Un mémoire sera acheminé d'ici quelques semaines au bureau du ministre des Affaires sociales, Denis Lazure. Tout le monde à Charny, et même aux alentours, réclame la reconstruction du vieil hôpital Notre-Dame. Et ceci ne date pas d'hier.

M. Jacques Morin, président du comité régional pour la reconstruction de l'hôpital, explique que la population veut conserver, coûte que coûte, sur la rive sud un établissement de santé qui offre les soins de courte durée. "L'Hôtel-Dieu de Lévis, d'après les nouvelles, c'est saturé", dit M. Morin. Il ne reste donc plus que l'hôpital Notre-Dame avec ses 39 lits dressés, dont 13 sont réservés aux soins prolongés.

"On a rien contre les soins prolongés, mais on ne veut pas perdre le court terme", précise M. Morin. "On ne veut pas, pour les opérations mineures, être obligés d'aller à Québec s'inscrire sur la liste d'attente du CHUL".

### De nouveaux besoins

Or, selon la direction de l'hôpital et selon les chiffres dont dispose le comité régional pour la reconstruction, l'ancien hôpital est incapable actuellement, à cause de l'étroitesse de ses locaux, de répondre aux besoins. En l'espace de sept ans, soit de 1971 à 1978, la population vivant à l'intérieur du territoire desservi par l'hôpital a augmenté de 20.9 pour 100. Elle est actuellement de 51,000 personnes.

Dans un communiqué remis ces jours derniers aux média d'information, le comité régional apporte des statistiques sur le taux d'utilisation de l'hôpital. Ainsi du 1er avril 1979 au 31 mars 1980, exactement 1,002 malades ont été admis. Le nombre total de jours d'hospitalisation atteint 11,345. La durée moyenne du séjour est de 9.5 jours. Le pourcentage d'occupation est de 80 pour 100.

Les mêmes statistiques font état de 927 interventions chirurgicales. Elles rapportent aussi 14,369 visites aux cliniques externes; 85,585 examens de laboratoire subis par des patients externes; 1,523 examens de radiologie, toujours chez des patients externes; et un total de 1,725 électrocardiogrammes.

### Les intentions du ministre

Ce sont tous ces services que le comité régional de reconstruction a l'intention de conserver sur place, à Charny. On sait bien pourtant que ce n'est pas ce que voulaient, au départ, le ministère des Affaires sociales et le CRSSS de Québec (conseil régional de la santé et des services sociaux). Il a même été question, à un certain moment, que l'on transforme l'ancien hôpital en CLSC (centre local de services communautaires). La population s'est soulevée contre le projet. Le ministère a reculé. Depuis quelques temps, on parle d'augmenter le nombre de lits pour malades chroniques dans le secteur de Charny. Le CSS (centre de services sociaux) de Lévis, lors d'une conférence d'information tenue à la fin de novembre, insistait sur "le manque flagrant" de lits pour personnes âgées, notamment dans le secteur de Charny. Toujours, les yeux se tournent vers le vieil hôpital.

"Tant mieux si on veut nous offrir de meilleurs services", rétorque le président du comité régional de reconstruction. "Mais à condition qu'on ne nous prive pas pour autant des soins de courte durée".

# Le maire de Bernières réclame une école

par Anne-Marie VOISARD

BERNIERES — M. Jacques Demers, maire de Bernières, a surpris beaucoup de monde, hier midi, en réclamant la construction d'une école primaire dans le secteur ouest de sa municipalité.

"Les représentations pour une nouvelle école doivent se faire auprès de la commission scolaire", a dit M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à qui s'adressait la demande.

Le député du comté de Lévis n'a pas manqué de rappeler que deux nouvelles écoles s'ajouteront prochainement sur le territoire de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin: l'une de 24 classes à Saint-Rédempteur, l'autre de 16 classes dans le parc Normandie, à Saint-Nicolas, pour laquelle on vient tout juste d'ailleurs d'obtenir le feu vert.

Selon M. Garon, ces deux constructions vont amener un réaménagement des clientèles, ce qui devrait avoir des répercussions chez les enfants de Bernières.

Le maire Demers appuie ses réclamations sur le fait que "183 élèves de Bernières vont remplir les vieilles écoles de Saint-Nicolas". Il y aurait aussi 43 autres jeunes de Bernières inscrits à Saint-Rédempteur.

Quoi qu'il en soit, le ministre s'est dit étonné que la Commission scolaire Chaudière-Etchemin n'ait encore jamais fait état d'un projet de construction d'écoles à l'ouest de Bernières. "Les prévisions vont plutôt du côté est", a rappelé le ministre. Il est question notamment d'une école qui serait construite à proximité des ponts, probablement du côté du parc Chaudière.

Le maire de Bernières a fini par dire que l'idée de cette école à l'ouest de sa municipalité, dans le voisinage du parc de l'Erablière, situé en bordure de la transcanadienne, vient précisément de la commission scolaire. On l'a mandaté pour en parler.

# Détenu par la police de Charny pour 2 hold-up

par Lucien LATULIPPE

Un individu de 37 ans, de Charny, est détenu par la police de cette ville de la Rive-Sud. Il serait l'auteur des deux hold-up qui ont eu lieu à Charny et à Saint-Romuald, avant-hier soir.

Le suspect qui est bien connu de la police de l'endroit devait se présenter en cour des sessions de la paix à Québec, aujourd'hui, pour y subir son procès relativement à un vol de matériaux de construction, l'été dernier. Il avait été pris sur le fait.

Aujourd'hui, des accusations doivent être portées contre lui au sujet des deux hold-up mentionnés auparavant. Le voleur était déguisé et il avait une arme à feu.

Malgré son bas nylon, le suspect a été identifié par les plaignants. De plus, les policiers de Charny dont l'agent Gilles Hébert, qui mène l'enquête, ont trouvé à son domicile du butin provenant des deux vols, surtout des billets de Loto-Québec.

Le vol à l'Alimentation L.-G. Demers, de Charny, a été estimé à $900, des billets de loterie pour $450, de l'argent pour $350 et plusieurs paquets de cigarettes. Au Provi-soir de Saint-Romuald, l'individu a raflé $350 en argent et des billets de loto pour $100.

## en bref

### Cours de gymnastique

CHARNY — Amateurs de gymnastique, hommes ou femmes, enfants, adolescents ou adultes, attention. C'est ce soir et demain, de 19h à 21h30, à l'école polyvalente de Charny, qu'on peut s'inscrire aux cours de gymnastique qui débuteront le 25 janvier pour se terminer le 9 mai. Les cours se donneront à l'école polyvalente et coûteront $20 ou $30 (selon le nombre d'heures) pour une session complète. Le responsable, François Drouin, est un ancien de l'école secondaire de Charny qui a pris goût à la gymnastique avec le professeur d'éducation physique, Alain Gauthier. Il n'est pas du tout nécessaire d'être de Charny pour s'inscrire. D'ailleurs les cours de gymnastique ne relèvent plus cette année du service des loisirs et des parcs. Les responsables ont décidé de se regrouper en corporation et de voler de leurs propres ailes.

### Dévoilement d'une plaque commémorative

LAURIER-STATION — Il y a dévoilement d'une plaque commémorative, ce soir, à l'école La Source, de Laurier-Station. Construite au coût de $1 million, cette école élémentaire de 11 classes est ouverte aux élèves depuis le 1er décembre 1979. Les professionnels qui ont travaillé au projet ont fait graver dans le bronze le nom des différentes personnes impliquées. C'est donc cette plaque qui est remise ce soir aux autorités scolaires. Le secrétaire général de la Commission scolaire Marie-Victorin, M. Pierre Demers, explique que cette nouvelle école était devenue nécessaire par suite de l'importante augmentation des clientèles dans le secteur de Laurier-Station. L'ancienne école, devenue trop petite, est utilisée à des fins communautaires. On y trouve la bibliothèque municipale, la halte-garderie et les locaux du club de l'âge d'or.

### Inscription aux arts

LEVIS — Le centre d'art de Lévis vient d'annoncer une programmation diversifiée, remplie d'expositions, de spectacles, de films et d'événements spéciaux. La corporation du centre d'art, en collaboration avec divers organismes professionnels du milieu, offre des ateliers dans divers secteurs d'activité, comme dans l'artisanat, le théâtre, les arts plastiques, la danse et la musique. L'inscription se fait présentement, à la maison Louise-Carrier, et se continuera jusqu'à vendredi, entre 14h et 17h et de 19h à 21h.

### Prêt d'accessoires pour malades

BAIE-SAINT-PAUL — Les malades et les blessés domiciliés dans la région de Charlevoix-Ouest pourront désormais emprunter gratuitement, de la Croix-Rouge, des accessoires pour les dépanner durant les deux premiers mois de leur incapacité. Auparavant, ceux-ci devaient se référer au magasin d'accessoires de la Croix-Rouge, section de Québec. Ceci pouvait occasionner des retards ainsi que des coûts de transport. Dès maintenant, les intéressés n'auront qu'à s'adresser au centre hospitalier Charlevoix situé à Baie-Saint-Paul qui a gracieusement prêté, à la Croix-Rouge, un local pour entreposer les accessoires. Les personnes responsables du service de prêt d'accessoires de la Croix-Rouge à Baie-Saint-Paul sont: M. Elie Gagnon, tél.: 435-2005 poste 336, Mme Thérèse Mailloux, tél.: 435-2909 et M. Benoit Desrosiers, tél.: 435-6044.

### Parc municipal

COLERAINE — La municipalité de Coleraine a sollicité des subventions des gouvernements fédéral et provincial pour aménager un parc, au coût de $230,000, d'ici 1983. D'une superficie de 300,000 pieds carrés, les aires de repos et de récréation seraient aménagées entre la route 112 et l'avenue Saint-Joseph, près du stade couvert.

LE SOLEIL
vous informe
au jour le jour...
ABONNEZ-VOUS
647-3333

Restaurant
La Caravelle
Spécialités espagnoles et françaises
Quelques suggestions pour cette semaine
Foie de veau au poivre $10.75
Truite farcie à l'orange $11.75
Filet mignon grillé sauce charon $14.75
Tous ces menus comprennent la soupe, la salade, le dessert et le café.
Vos hôtes Arturo et Giocondo
68½, rue St-Louis Québec
694-9022

STOP
SUPER-SPECIAL
BOTTES WESTERN
En cuir
Rég.: $75 Spécial $45
SALON ITALIEN CHAUSSURES
Mail St-Roch - Galeries Canardière - Galeries Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

GRANDE VENTE DE PLANTES VERTES
PLUS DE 200 VARIÉTÉS
JUSQU'AU 31 JANVIER
20 à 50%
LARMES DE BÉBÉ 1.59
CACTUS 1.59
FOUGÈRE 9.75
LES SOLEILS VERTS
965, ROUTE DE L'ÉGLISE (angle 4-Bourgeois)
STE-FOY 658-7040

ENTREPÔT
LA VENTE de JANVIER
se continue chez
CLAUDE R. GODBOUT
(gros & détail)
2750, ch. Ste-Foy (Plaza Laval) au sous-sol
(face à l'hôpital Laval) — (418) 658-9670
LIQUIDATION de COMPLETS
100% laine ou 55% laine et 45% polyester
Valeur de $150 2 pièces $69 ch.
Valeur de $199 3 pièces $79 ch.
Prix spéciaux pour achat en quantité
POUR HOMMES
Vêtements de cuir
$30 - $60
$90
POUR DAMES
Extra-spécial!
BAS-CULOTTES
Taille universelle $6 et $10 la douz.
Tailles fortes et avec culottes. $12 la douz.
Prix en vigueur pour cette vente seulement.
ET NOMBREUX AUTRES SPECIAUX

AL aflamme Décoration INC présente sa
Grande vente de janvier - C'est ça, une aubaine!

VENITIENNES 25% DE RABAIS
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS EN STOCK 25% DE RABAIS
TENTURES et COUVRE-LITS 25% DE RABAIS
CERAMIQUE BERCO 25% DE RABAIS
TAPISSERIE 20% DE RABAIS
TAPIS ET PRELARTS EN STOCK PRIX SPECIAUX, RABAIS JUSQU'A 50%
PRELARTS MASTERFLOR ET SUPERFLOR EN STOCK
$8.95 à $11.95 v.c.
ULTRA-SPECIAL
$2.99 v.c.
PEINTURE GLIDDEN
EN STOCK
(quantité limitée)
Gallon - rég. $20.95 à $25.95
ULTRA-SPECIAL
$2.00
Pinte ¼ - rég. 6.95 à 8.95
ULTRA-SPECIAL 50¢
TAPIS EVOLUTION DE BIGELOW
"Splush" sur foam en nylon 8 couleurs
Rég. 14.50 v.c.
ULTRA-SPECIAL
$9.95 v.c.

• PROFITEZ DES SERVICES DE 5 EXPERTS EN DECORATION • EXPANSOL: LES EXPERTS EN DECORATION

expansol
Notre service à domicile est toujours gratuit et prend de plus en plus d'importance à notre magasin - 661-8497 - 5 vendeurs spécialistes pour vous conseiller. Ils sont aussi près de vous que votre téléphone.
BOUL. DE LA CAPITALE · AVENUE ROYALE · A. LAFLAMME · BOUL. STE-ANNE · D'ESTIMAUVILLE
3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497
Stationnement facile
AL aflamme Décoration INC

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

## 705 AVIS DE DÉCÈS

ADAM, Marie
BHERER, Honoré
CANTIN, Paul-P.
CARON, Pauline
DELAGE, Malvina
DESROCHES, Marie-Paule
GAGNON, Anna
GOULET, Ovila
GOURDE, Marcel
LAROCHELLE, J.-Cyrille
LEMIEUX, Colette
VEILLEUX, Rita
VEZINA, L.-Philippe

**ADAM** (Marie Prince) — A Québec, le 20 janvier 1981, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Marie Prince, épouse de feu René Adam. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 janvier, à 10h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
300 ch. Ste-Foy
à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle était la mère de feu M. le chanoine René Adam. Pour renseignements: 529-3371. 706247

**BHERER** (Honoré)— Au centre hospitalier de La Malbaie, le 20 janvier 1981, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Honoré Bherer, époux de dame Juliette Lévesque, il demeurait au 215 rue St-Raphael, Cap-à-L'Aigle. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 janvier à 14h. Départ de Place l'Aiglon, Cap-à-l'Aigle, à 13h45, pour l'église St-Raphael de Cap-à-l'Aigle et de là au cimetière La Malbaie, sous la direction de la maison
Lépine-Cloutier Ltée.
Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jacques Villeneuve (Claire) de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Gabriel Bergeron (Pauline) de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Claude Bherer (Marthe Simard) de Charlesbourg, M. et Mme Paul Bherer (Estelle Lapointe) de Sillery; sa demi-soeur Mme Paul Chaperon (Diane Bouchard) de La Malbaie. Ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme J. Armand Simard de Québec, Mme Gérard Bouchard de Beaupré, Mme J. Adhémar Lapointe de Québec, Mme Georges Bherer de Montréal, Mme Charles Bherer de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Paul Lévesque de Lévis, M. et Mme Paul Lechasseur de Québec, M. et Mme René Lévesque de Cap-Rouge. Ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements 529-3371. 704822

**CANTIN** (Paul-P) — A St-Raymond, le 17 janvier 1981, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Paul-P. Cantin, célibataire fils unique de feu Pierre (Pit) Cantin. Il demeurait au 334 St-Hubert, St-Raymond. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19 janvier. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire
St-Raymond Inc 705098

**CARON** (Pauline) — A Québec, le 17 janvier 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Pauline Caron, file de feu Joseph-Eugène Caron et de feu Anita Dion. Elle demeurait au 1216 St-Cyrille ouest. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium
Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec
Un service sera chanté vendredi, le 23 janvier 1981, à 14h, en l'église St-Dominique où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: lieutenant-colonel et Mme Raymond Caron (Jeanne D'Odet D'Orsennens) M. et Mme Harold Lindsay (Jacqueline), M. et Mme Marc Caron (Rita Jalbert), M. et Mme Marcel Garneau (Louise), plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec. 703229

**DELAGE** (Malvina Villeneuve) — A Québec, le 18 janvier 1981, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Malvina Villeneuve, épouse de feu Albert Delage. Elle demeurait au 7585, 1ère Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 janvier à 14h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
6450, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
à 13h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Simonne Delage, M. Lucien Delage, M. et Mme Denis Bédard (Annette), M. et Mme Paul-Emile Delage (Azilda Nadeau), Mme Cécile Delage Renauld, M. et Mme Gérard Pelletier (Thérèse), Mme Monique Delage, M. et Mme Gaston Deschênes (Alberta), son gendre M. Maurice Masson ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 706208

**DESROCHES** (Marie-Paule) — A Québec, le 19 janvier 1981, est décédée Mlle Marie-Paule Desroches, fille de feu Auguste Desroches et de feu dame Célanire Turgeon. Elle demeurait au 949 Moncton. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium
Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec
Un service sera chanté mercredi le 21 janvier 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses soeurs, beau-frère et belles-soeurs: Mlle Marie-Blanche Desroches, Mlle Lucienne Desroches, M. et Mme Cécilien Bélanger (Andrée), Mme Roland Desroches (Muriel Bélanger) ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 703202

**GAGNON** (Anna Bolduc)

A l'hôpital St-Sacrement, le 16 janvier 1981, à l'âge de 80 ans et 7 mois, est décédée dame Anna Bolduc, épouse de feu M. Alphonse Gagnon. Mme Gagnon laisse 80 enfants, belles-filles, gendres, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les enfants sont: Laurian (Laurette Dallaire), Lorraine (Raymond Bourgault), Réal (Edwina Turcotte), Claire (Pierre Lacroix), Lucyelle (Léo Tremblay), Irène (Hughes Bureau), Huguette (Jean-Guy Dallaire), Guy (Rollande Cliche), Marielle (Jacques De Courval), Jean (Louise Boutet), Bibiane (Claude Reny), Bruno (Pascale Guimont). Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité à Warwick, comté d'Arthabaska, le 19 janvier 1981. 704528

**GOULET** (Ovila) — A Château-Richer, le 19 janvier 1981, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé M. Ovila Goulet, époux de Maria Giguère. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, M. et Mme Philippe Goulet (Jeanne D'Arc Vézina), M. et Mme Marcel Maranda (Jeanne D'Arc), M. et Mme Robert Goulet (Suzanne Paquet), Henri Goulet, prêtre-curé de Château-Richer, M. et Mme André Goulet (Jacqueline Côté), M. et Mme Gaston Cournoyer (Hélène), M. et Mme Frédéric Goulet (Diane Légaré), sa soeur, Mlle Hénédine Goulet, son frère, M. Emilien Goulet, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Gérard Noël, M. et Mme Alphonse Giguère, Mme Lucienne Giguère, Mme Mariette Giguère, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Il sera exposé au presbytère de Château-Richer à partir de mercredi le 21 janvier, de 14 à 17h. de 20 à 22h. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10h. et de là au cimetière de St-Pierre Ile d'Orléans. A la demande du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la
Coop Frais Funéraires
Château-Richer 706581

**GOURDE** (Marcel) —A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Marcel Gourde, époux de dame Jeanne-d'Arc Gagnon, fils de Mme Pierre Gourde. Il demeurait à Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier à 15 heures. Départ de la résidence funéraire
Mercier et Pelchat Inc.
261, 2ème avenue
à Lac Etchemin
à 14h50 pour l'église de Lac Etchemin et de là au cimetière paroissial. 703939

**LAROCHELLE** (Joseph-Cyrille) — A l'hôpital d'Armagh, le 20 janvier 1981, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph-Cyrille Larochelle, époux de feu dame Rosanna Dugal. Il demeurait à St-Philémon, Cté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 janvier, à 16h30. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 16h15 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Armand Larochelle, M. et Mme Antonio Larochelle, M. et Mme Charles Bélanger (Lucette), M. et Mme Paul-Emile Larochelle, M. et Mme Jean Marie Larochelle, M. et Mme Gaston Larochelle, M. Robert Larochelle, M. Roger Larochelle; sa soeur Mme Joseph Beaupré et plusieurs petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée à
Roy & Rouleau Inc.
Armagh, Cté Bellechasse 703424

**LEMIEUX** (Colette Marcotte) — A Québec, le 19 janvier 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Colette Marcotte, épouse de Charles-Eugène Lemieux. Il demeurait au 755 Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 janvier à 10 hres. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
300 Chemin Ste-Foy
à 9h45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, M. Francois Marcotte, M. et Mme André Larocque (Marcelle), Mlle Luce Marcotte, Soeur Jacqueline Lemieux O.P., M. et Mme Fernando Lemieux, M. et Mme Marc-André Lemieux, M. et Mme Laurent Lemieux, Mme Georgette Bérardo, Mme Charlotte Paquet, M. et Mme Raymond Drouin, Mme Marcelle Boiteau, M. et Mme Lucien Paquet, M. et Mme Claude Lemieux, . Compenser l'envoi de fleurs par un don au Centre de Prévention des maladies cardiaques. Pour renseignements 529-3371. 704285

**VEILLEUX** (Rita Garneau) — A Québec, le 19 janvier 1981, à l'âge de 60 ans est décédée dame Rita Garneau, épouse de M. Paul-E. Veilleux. Elle demeurait au 2901 Le Pinguet, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 janvier 1981, à 14h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
2815 chemin des Quatre-Bourgeois
à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-Foy et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Claude Veilleux (Lise Martel), Mlle Claire Veilleux, M. et Mme Jacques Veilleux (Monique Crête), M. et Mme Réjean Vézina (Yolande); ses petits-enfants: Sandra, Nathalie, Sophie et Vincent; ses soeurs, frères: Mme Paul Grimard (Germaine), Mme Paul Bélanger (Cécile), Mlles Fernande et Jeannine Garneau, Mme Paul-Arthur Lapointe (Antonia), Mme Hermel Leboeuf (Madeleine), M. et Mme Charles-Henri Garneau, Mme Léo Bélanger (Simonne), M. et Mme Jacques Garneau, M. et Mme Léger Garneau, M. et Mme Claude Garneau, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Elle sera exposée mercredi à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371. 703209

**VEZINA** (Louis-Philippe) — A Québec, le 19 janvier 1981, à l'âge de 77 anss, est décédé Louis-Philippe Vézina, ingénieur-forestier, époux de Lucille Dallaire, demeurant au 1173 Bourlamaque, dans le paroisse St-Dominique. La dépouille sera exposée à la
Coopérative Funéraire du Plateau
260 des Franciscains
de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures, mercredi le 21 janvier. Le matin des funérailles, le salon ouvrira à 8h30. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 22 janvier à 10h. à l'église St-Dominique. Il sera inhumé dans le cimetière de Château-Richer, sur la côte de Beaupré d'où il était originaire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et leur conjoint: Françoise, Donald Kearns Louis, Louise Giroux, Céline, Jorg-Hein Walling, Pierre, Michel, Claudette Tardif, Paul, Huguette Bureau, Simon, Pierrette Marchand, Marie, Jean Daché, ses petitsenfants: Lucie et Philippe Kearns, Hélène, Odile, Charleset Caroline Vézina, René, Nagja et Marie-Astrid Walling, Marie-Hélène et Jean-François Vézina, Catherine, Matthieu et Antoine Vézina. Il laisse aussi sa soeur Anna (soeur St-Louis de France) des religieuses Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. 705874

**LAROUCHE** (Lise Audet) — M. André Larouche et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de dame Lise Audet, épouse de M. André Larouche de Québec, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 703626

Faites connaitre la date et l'endroit d'un service anniversaire en nous appelant à:
**647-3311**

## 720 CARTES DE REMERCIEMENTS

**DUBOIS** (Rosario)

La famille Dubois remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Rosario Dubois, survenu le 24 décembre 1980, à l'âge de 77 ans, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 840406

## 725 SERVICES ANNIVERSAIRES

**DAIGLE** (Paul-Emile)

Service anniversaire de M. Paul-Emile Daigle, époux de Mme Mariette Paquet et père de Pierre-Paul Daigle. Le service aura lieu le samedi 24 janvier 1981, à 10h, en l'église Sts-Martyrs-Canadiens. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840346

**DOUVILLE** (Paul-Henri) — La famille Douville remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Paul-Henri Douville, soit par offrande de messe, assistance aux funérailles. Un merci tout spécial à Service Ressource financière CARR pour leur don à l'Institut de Cardiologie de Québec. A tous un cordial merci. 703412

**PAQUET** (Edouard) — Samedi le 24 janvier, à 14h30, en l'église St-Ferréol-les-Neiges, sera chanté le service anniversaire de M. Edouard Paquet, époux de dame Rose-Anna Paquet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 704246

**PARADIS** (Yvonne Robitaille) — Samedi le 24 janvier, à 14 heures, en l'Eglise de l'Ancienne-Lorette, sera chanté le service anniversaire de dame Yvonne Robitaille, épouse de M. Philias Paradis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 703568

**PICHETTE** (Emilienne Faguy) — Le vendredi 23 janvier 1981, à 19h15, en l'église St-Pierre-aux-Liens, 4252 des Roses, Orsainville (Charlesbourg), sera chantée une messe anniversaire pour madame Emilienne Faguy, épouse de M. Alphédor Pichette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840413

## 760 FAVEURS OBTENUES

GRAND remerciement au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.H. 704303

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.P. 706893

REMERCIEMENTS au St-Esprit avec promesse de faire publier. Faveur obtenue. R.T. 840137

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue, O.M. 704307

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue. Mme Y.S. 840144

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.R. 703413

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. L.L. 706195

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.L. 705393

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.P. 706894

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.G. 705919

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B. 705692

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme L.T. 705695

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.P.A. 706688

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. N.G. 840404

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue. S.C. 840146

SINCERES remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.P. 705600

SINCERES remerciements à Gérard Raymond, pour faveur obtenue. T.C. 704280

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. M-B.-J.P.C. 840138

SERVICES SPECIAUX

## 780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste
1068 ave. Cartier, 529-0739. 704293

## 790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ERE Avenue, Québec. 524-1561. 703573

## 799

## DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraitre un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour.

**647-3311**

Faites livrer des fleurs, on saura que vous appréciez.
Depuis 1910 FTD
Pour vous aider à mieux le dire.
699519

A VOTRE SERVICE
DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS
Lahaye FLEURISTE S. Mme Ltée
524-4613
1027, 3e Av.
706177

«Une façon de mieux faire avec respect»
Lépine Cloutier
693310

# Condition féminine à Laval: Francine Roy coordonnatrice

par J.-Claude RIVARD

Une jeune femme, conseillère en gestion à l'université Laval depuis 1978, a été chargée de donner suite aux recommandations du rapport sur la condition féminine.

Il s'agit de Mme Francine Roy-Séguin dont la nomination a été annoncée, hier midi, par le recteur Jean-Guy Paquet, au cours de la réunion mensuelle du conseil universitaire. Ce midi, elle devait être présentée à la presse québécoise en sa nouvelle qualité de "coordonnatrice sur la condition féminine".

A l'emploi du service d'organisation et méthodes, Mme Roy-Séguin a été détachée auprès du recteur de l'université Laval, pour une période de trois ans, avec mandat explicite de conseiller ce dernier et ses vice-recteurs sur la mise en oeuvre du rapport "L'université Laval au féminin", déposé en novembre dernier.

Au sujet de ce rapport et de ses quelque 170 recommandations, Mme Roy-Séguin aura aussi pour mandat d'élaborer des plans d'ensemble ainsi que des moyens concrets d'action, en consultation avec les vice-recteurs et avec le concours des responsables des unités et des organismes universitaires.

On lui dévolue le rôle d'assurer l'animation et l'information qui s'imposent auprès de la communauté universitaire. A mi-temps de son mandat, la coordonnatrice sur la situation féminine devra toutefois procéder à une étude globale des progrès accomplis et faire rapport de ses constatations au conseil exécutif, de même qu'en publier l'essentiel dans l'organe de l'université, "Au fil des événements".

La première tâche de Mme Roy-Séguin sera toutefois de constituer un comité restreint de membres qui l'assisteront dans son travail. Ces quatre personnes seront nommées par le recteur pour une durée de deux ans: l'une proviendra du personnel de soutien, une du personnel professionnel et administratif, une du corps professoral et une dernière du milieu étudiant.

Selon le recteur Jean-Guy Paquet, en ce faisant, moyennant une infrastructure légère et peu coûteuse, l'université Laval prend "un leadership certain dans la promotion de la condition des femmes".

Chargée de cours à la faculté des sciences de l'administration, Francine Roy-Séguin effleure à peine la trentaine. Elle est néanmoins maître en administration publique (Syracuse) et bachelière en administration des affaires (Hautes Etudes commerciales).

Elle est bien connue, au sein de nombreux mouvements, notamment ceux ayant trait à la promotion de la femme.

Mme Francine ROY-SEGUIN

Photo, université Laval

## De Bané arrivé à Ouagadougou

OUAGADOUGOU (Reuter) — M. Pierre de Bané, ministre canadien de l'Expansion économique régionale, est arrivé lundi en visite officielle à Ouagadougou, afin, selon ses termes, de renforcer les liens de coopération entre pays francophones.

Il a transmis un message du premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, au chef de l'Etat voltaique, le colonel Saye Zerbo.

M. de Bané a indiqué que son pays aidera la Haute-Volta particulièrement dans les domaines de l'aide alimentaire et de la scolarisation.

# Le protecteur universitaire nommé en février ou en mars

par J.-Claude RIVARD

Le nom du futur ombudsman de l'université Laval sera connu en février ou mars.

La nouvelle a été annoncée, hier midi, au conseil universitaire, par le recteur Jean-Guy Paquet qui levait alors le voile sur les résultats d'une demande de candidatures récemment faite, par voie d'avis publics dans les journaux.

Le dossier du protecteur universitaire comporte actuellement 77 candidatures, a révélé M. Paquet. Ce sont celles de 54 hommes et de 23 femmes. Quatre candidats viennent de l'extérieur de l'université Laval.

Il a signalé que dans 45 cas, ce sont des personnes ou des organismes du milieu universitaire qui ont proposé des noms: 26 des personnes proposées ont accepté la mise en candidature et 33 ont refusé, alors que 18 n'ont pas été consultées par leurs proposeurs.

Le recteur Paquet a dit qu'un conseil de nomination du protecteur universitaire vient d'être formé. Il s'est réuni pour la première fois, vendredi dernier, 16 janvier. En font partie, outre le recteur Paquet, Mme Françoise Saint-Hilaire, professeur; M. Pierre Noreau, étudiant au premier cycle et secrétaire du REP; M. Alain Drolet, étudiant du second cycle et membre de l'exécutif de l'UGIL; M. Benoit Dumais, directeur général des programmes du 1er cycle; Mme Edith Poulin, de la direction générale de Vie étudiante; Mme Margo Brousseau-Poulin, représentante des Anciens de Laval au conseil universitaire.

Le recteur Paquet a révélé que ces personnes ont été choisies en raison de la connaissance qu'elles ont du milieu étudiant. Elles doivent entreprendre, au cours des prochains jours, une consultation dont dépend le choix du protecteur universitaire.

Le nom de celui-ci devrait être annoncé à l'une des prochaines réunions du conseil de l'université, soit en février, soit en mars.

## Toutes les demandes de renouvellement d'immatriculation ont été expédiées

Tous les propriétaires de véhicules automobiles recevront bientôt, si ce n'est déjà fait, leur demande de renouvellement d'immatriculation.

A ce jour, tous les formulaires ont été expédiés. Cette façon de procéder offre à ceux qui le désirent, l'avantage d'éviter les pertes de temps inutiles tout en évitant la surprise désagréable des longues files de "dernière minute" réservées aux retardataires qui auraient oublié que la période d'immatribulation se termine le 31 mars.

La Régie de l'assurance automobile du Québec encourage donc les propriétaires de véhicules à poster leur demande de renouvellement avant le 28 février, afin de recevoir, à domicile, leur vignette 1981.

Par ailleurs, les propriétaires qui ne peuvent ou ne désirent pas effectuer leur renouvellement d'immatriculation par la poste, auront la possibilité de se procurer une vignette 1981 en se présentant à l'un des 51 bureaux émetteurs ou à l'une des quelque 800 caisses populaires ou d'économie affichant le signe IVA (immatriculation des véhicules automobiles).

Afin d'éviter les déceptions, la régie recommande aux personnes désireuses de se rendre à l'un de ces bureaux de ne pas oublier les documents suivants:

— la demande de renouvellement d'immatriculation qu'elles ont reçue par le courrier. Si elle contient des erreurs, celle-ci pourra être corrigée sur place;

— le certificat d'assurance de responsabilité (feuillet rose) que leur a remis leur assureur;

— l'argent comptant ou un chèque visé au nom du ministre des Finances, couvrant le montant global indiqué sur la demandede renouvellement.

Selon la direction des communications, le retard apporté dans l'émission des renouvellements a été largement compensé par la rapidité avec laquelle on a effectué les envois par la poste.

Ce retard a été causé par certains problèmes au niveau des fichiers et de la gestion, lors de la réforme effectuée il y a un an, dans le secteur des véhicules automobiles.

Amorcée l'an dernier, une campagne de publicité a débuté hier, incitant la population à commander par la poste.

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

## 705 AVIS DE DÉCÈS

ADAM, Marie
BHERER, Honoré
CANTIN, Paul-P.
CARON, Pauline
DELAGE, Malvina
DESROCHES, Marie-Paule
GAGNON, Anna
GOULET, Ovila
GOURDE, Marcel
LAROCHELLE, J.-Cyrille
LEMIEUX, Colette
VEILLEUX, Rita
VEZINA, L.-Philippe

**ADAM** (Marie Prince) — A Québec, le 20 janvier 1981, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Marie Prince, épouse de feu René Adam. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 janvier, à 10h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
300 ch. Ste-Foy
à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle était la mère de feu M. le chanoine René Adam. Pour renseignements: 529-3371. 706247

**BHERER** (Honoré)— Au centre hospitalier de La Malbaie, le 20 janvier 1981, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Honoré Bherer, époux de dame Juliette Lévesque, il demeurait au 215 rue St-Raphael, Cap-à-L'Aigle. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 janvier à 14h. Départ de Place l'Aiglon, Cap-à-l'Aigle, à 13h45, pour l'église St-Raphael de Cap-à-l'Aigle et de là au cimetière La Malbaie, sous la direction de la maison
Lepine-Cloutier Ltée.
Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jacques Villeneuve (Claire) de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Gabriel Bergeron (Pauline) de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Claude Bherer (Marthe Simard) de Charlesbourg, M. et Mme Paul Bherer (Estelle Lapointe) de Sillery; sa demi-soeur Mme Paul Chaperon (Diane Bouchard) de La Malbaie. Ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme J. Armand Simard de Québec, Mme Gérard Bouchard de Beaupré, Mme J. Adhémar Lapointe de Québec, Mme Georges Bherer de Montréal, Mme Charles Bherer de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Paul Lévesque de Lévis, M. et Mme Paul Lechasseur de Québec, M. et Mme René Lévesque de Cap-Rouge. Ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements 529-3371. 704822

**CANTIN** (Paul-P) — A St-Raymond, le 17 janvier 1981, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Paul-P. Cantin, célibataire fils unique de feu Pierre (Pit) Cantin. Il demeurait au 334 St-Hubert, St-Raymond. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19 janvier. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire
St-Raymond Inc 705699

**CARON** (Pauline) — A Québec, le 17 janvier 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Pauline Caron, file de feu Joseph-Eugène Caron et de feu Anita Dion. Elle demeurait au 1216 St-Cyrille ouest. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium
Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec
Un service sera chanté vendredi, le 23 janvier 1981, à 14h, en l'église St-Dominique où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: lieutenant-colonel et Mme Raymond Caron (Jeanne D'Odet D'Orsennens) M. et Mme Harold Lindsay (Jacqueline), M. et Mme Marc Caron (Rita Jalbert), M. et Mme Marcel Garneau (Louise), plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec. 703229

**DELAGE** (Malvina Villeneuve) — A Québec, le 16 janvier 1981, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Malvina Villeneuve, épouse de feu Albert Delage. Elle demeurait au 7585, 1ère Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 janvier à 14h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
6450, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
à 13h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Simonne Delage, M. Lucien Delage, M. et Mme Denis Bédard (Annette), M. et Mme Paul-Emile Delage (Azilda Nadeau), Mme Cécile Delage Renauld, M. et Mme Gérard Pelletier (Thérèse), Mme Monique Delage, M. et Mme Gaston Deschênes (Alberta), son gendre M. Maurice Masson ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 705208

**DESROCHES** (Marie-Paule) — A Québec, le 19 janvier 1981, est décédée Mlle Marie-Paule Desroches, fille de feu Auguste Desroches et de feu dame Célanire Turgeon. Elle demeurait au 949 Moncton. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium
Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec
Un service sera chanté mercredi le 21 janvier 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses soeurs, beau-frère et belles-soeurs: Mlle Marie-Blanche Desroches, Mlle Lucienne Desroches, M. et Mme Cécilien Bélanger (Andrée), Mme Roland Desroches (Muriel Bélanger) ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 703232

**GAGNON** (Anna Bolduc)

A l'hôpital St-Sacrement, le 16 janvier 1981, à l'âge de 80 ans et 7 mois, est décédée dame Anna Bolduc, épouse de feu M. Alphonse Gagnon. Mme Gagnon laisse 80 enfants, belles-filles, gendres, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les enfants sont: Laurian (Laurette Dallaire), Lorraine (Raymond Bourgault), Réal (Edwina Turcotte), Claire (Pierre Lacroix), Lucyelle (Léo Tremblay), Irène (Hughes Bureau), Huguette (Jean-Guy Dallaire), Guy (Rollande Cliche), Marielle (Jacques De Courval), Jean (Louise Boutet), Bibiane (Claude Reny), Bruno (Pascale Guimont). Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité à Warwick, comté d'Arthabaska, le 19 janvier 1981. 704528

**GOULET** (Ovila) — A Château-Richer, le 19 janvier 1981, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé M. Ovila Goulet, époux de Maria Giguère. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, M. et Mme Philippe Goulet (Jeanne D'Arc Vézina), M. et Mme Marcel Maranda (Jeanne D'Arc), M. et Mme Robert Goulet (Suzanne Paquet), Henri Goulet, prêtre-curé de Château-Richer, M. et Mme André Goulet (Jacqueline Côté), M. et Mme Gaston Cournoyer (Hélène), M. et Mme Frédéric Goulet (Diane Légaré), sa soeur, Mlle Hénédine Goulet, son frère, M. Emilien Goulet, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Gérard Noël, M. et Mme Alphonse Giguère, Mme Lucienne Giguère, Mme Mariette Giguère, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Il sera exposé au presbytère de Château-Richer à partir de mercredi le 21 janvier, de 14 à 17h. de 20 à 22h. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10h. et de là au cimetière de St-Pierre Ile d'Orléans. A la demande du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la
Coop Frais Funéraires
Château-Richer 705581

**GOURDE** (Marcel) —A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Marcel Gourde, époux de dame Jeanne-d'Arc Gagnon, fils de Mme Pierre Gourde. Il demeurait à Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier à 15 heures. Départ de la résidence funéraire
Mercier et Pelchat Inc.
261, 2ème avenue
à Lac Etchemin
à 14h50 pour l'église de Lac Etchemin et de là au cimetière paroissial. 703539

**LAROCHELLE** (Joseph-Cyrille) — A l'hôpital d'Armagh, le 20 janvier 1981, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph-Cyrille Larochelle, époux de feu dame Rosanna Dugal. Il demeurait à St-Philémon, Cté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 janvier, à 16h30. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 16h15 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Armand Larochelle, M. et Mme Antonio Larochelle, M. et Mme Charles Bélanger (Lucette), M. et Mme Paul-Emile Larochelle, M. et Mme Jean Marie Larochelle, M. et Mme Gaston Larochelle, M. Robert Larochelle, M. Roger Larochelle; sa soeur Mme Joseph Beaupré et plusieurs petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée à
Roy & Rouleau Inc.
Armagh, Cté Bellechasse 703424

**LEMIEUX** (Colette Marcotte) — A Québec, le 19 janvier 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Colette Marcotte, épouse de Charles-Eugène Lemieux. Il demeurait au 755 Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 janvier à 10 hres. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
300 Chemin Ste-Foy
à 9h45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, M. Francois Marcotte, M. et Mme André Larocque (Marcelle), Mlle Luce Marcotte, Soeur Jacqueline Lemieux O.P., M. et Mme Fernando Lemieux, M. et Mme Marc-André Lemieux, M. et Mme Laurent Lemieux, Mme Georgette Bérardo, Mme Charlotte Paquet, M. et Mme Raymond Drouin, Mme Marcelle Boiteau, M. et Mme Lucien Paquet, M. et Mme Claude Lemieux. Compenser l'envoi de fleurs par un don au Centre de Prévention des maladies cardiaques. Pour renseignements 529-3371. 704295

**VEILLEUX** (Rita Garneau) — A Québec, le 19 janvier 1981, à l'âge de 60 ans est décédée dame Rita Garneau, épouse de M. Paul-E. Veilleux. Elle demeurait au 2901 Le Pinguet, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 janvier 1981, à 14h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
2815 chemin des
Quatre-Bourgeois
à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-Foy et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Claude Veilleux (Lise Martel), Mlle Claire Veilleux, M. et Mme Jacques Veilleux (Monique Crête), M. et Mme Réjean Vézina (Yolande); ses petits-enfants: Sandra, Nathalie, Sophie et Vincent; ses soeurs, frères: Mme Paul Grimard (Germaine), Mme Paul Bélanger (Cécile), Mlles Fernande et Jeannine Garneau, Mme Paul-Arthur Lapointe (Antonia), Mme Hermel Leboeuf (Madeleine), M. et Mme Charles-Henri Garneau, Mme Léo Bélanger (Simonne), M. et Mme Jacques Garneau, M. et Mme Léger Garneau, M. et Mme Claude Garneau, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Elle sera exposée mercredi à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371. 703209

**VEZINA** (Louis-Philippe) — A Québec, le 19 janvier 1981, à l'âge de 77 anss, est décédé Louis-Philippe Vézina, ingénieur-forestier, époux de Lucille Dallaire, demeurant au 1173 Bourlamaque, dans le paroisse St-Dominique. La dépouille sera exposée à la
Coopérative Funéraire du Plateau
260 des Franciscains
de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures, mercredi le 21 janvier. Le matin des funérailles, le salon ouvrira à 8h30. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 22 janvier à 10h. à l'église St-Dominique. Il sera inhumé dans le cimetière de Château-Richer, sur la côte de Beaupré d'où il était originaire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et leur conjoint: Françoise, Donald Kearns Louis, Louise Giroux, Céline, Jorg-Hein Walling, Pierre, Michel, Claudette Tardif, Paul, Huguette Bureau, Simon, Pierrette Marchand, Marie, Jean Daché, ses petitsenfants: Lucie et Philippe Kearns, Hélène, Odile, Charleset Caroline Vézina, René, Nagja et Marie-Astrid Walling, Marie-Hélène et Jean-François Vézina, Catherine, Matthieu et Antoine Vézina. Il laisse aussi sa soeur Anna (soeur St-Louis de France) des religieuses Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. 705874

**LAROUCHE** (Lise Audet) — M. André Larouche et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de dame Lise Audet, épouse de M. André Larouche de Québec, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 703528

Faites connaitre la date et l'endroit d'un service anniversaire en nous appelant à:
**647-3311**

## 720 CARTES DE REMERCIEMENTS

**DUBOIS** (Rosario)

La famille Dubois remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Rosario Dubois, survenu le 24 décembre 1980, à l'âge de 77 ans, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 840408

## 725 SERVICES ANNIVERSAIRES

**DAIGLE** (Paul-Emile)

Service anniversaire de M. Paul-Emile Daigle, époux de Mme Mariette Paquet et père de Pierre-Paul Daigle. Le service aura lieu le samedi 24 janvier 1981, à 10h, en l'église Sts-Martyrs-Canadiens. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840346

**DOUVILLE** (Paul-Henri) — La famille Douville remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Paul-Henri Douville, soit par offrande de messe, assistance aux funérailles. Un merci tout spécial à Service Ressource financière CARR pour leur don à l'Institut de Cardiologie de Québec. A tous un cordial merci. 703412

**PAQUET** (Edouard) — Samedi le 24 janvier, à 14h30, en l'église St-Ferréol-les-Neiges, sera chanté le service anniversaire de M. Edouard Paquet, époux de dame Rose-Anna Paquet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 704246

**PARADIS** (Yvonne Robitaille) — Samedi le 24 janvier, à 14 heures, en l'Eglise de l'Ancienne-Lorette, sera chanté le service anniversaire de dame Yvonne Robitaille, épouse de M. Philias Paradis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 703558

**PICHETTE** (Emilienne Faguy) — Le vendredi 23 janvier 1981, à 19h15, en l'église St-Pierre-aux-Liens, 4252 des Roses, Orsainville (Charlesbourg), sera chantée une messe anniversaire pour madame Emilienne Faguy, épouse de M. Alphédor Pichette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840413

## 760 FAVEURS OBTENUES

GRAND remerciement au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.H. 704303

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.P. 706883

REMERCIEMENTS au St-Esprit avec promesse de faire publier. Faveur obtenue. R.T. 840137

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue, O.M. 704307

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue. Mme Y.S. 840144

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.R. 703413

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. L.L. 706195

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.L. 705393

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.P. 706694

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.G. 705919

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B. 705592

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme L.T. 705895

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.P.A. 706888

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. N.G. 840404

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue. S.C. 840146

SINCERES remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.P. 706600

SINCERES remerciements à Gérard Raymond, pour faveur obtenue. T.C. 704280

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. M-B.-J.P.C. 840138

SERVICES SPECIAUX

## 780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste
1068 ave. Cartier, 529-0739. 704293

## 790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ERE Avenue, Québec, 524-1561 703573

## 799 DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour.

**647-3311**

Faites livrer des fleurs, on saura que vous appréciez.
Depuis FTD 1910
Pour vous aider à mieux le dire.
699519

A VOTRE SERVICE
DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS
Lahaye FLEURISTE S. Mme Ltée
524-4613
1027, 3e Av.
706177

«Une facon de mieux faire avec respect»
Lépine Cloutier
693310

# Condition féminine à Laval: Francine Roy coordonnatrice

par J.-Claude RIVARD

Une jeune femme, conseillère en gestion à l'université Laval depuis 1978, a été chargée de donner suite aux recommandations du rapport sur la condition féminine.

Il s'agit de Mme Francine Roy-Séguin dont la nomination a été annoncée, hier midi, par le recteur Jean-Guy Paquet, au cours de la réunion mensuelle du conseil universitaire. Ce midi, elle devait être présentée à la presse québécoise en sa nouvelle qualité de "coordonnatrice sur la condition féminine".

A l'emploi du service d'organisation et méthodes, Mme Roy-Séguin a été détachée auprès du recteur de l'université Laval, pour une période de trois ans, avec mandat explicite de conseiller ce dernier et ses vice-recteurs sur la mise en oeuvre du rapport "L'université Laval au féminin", déposé en novembre dernier.

Au sujet de ce rapport et de ses quelque 170 recommandations, Mme Roy-Séguin aura aussi pour mandat d'élaborer des plans d'ensemble ainsi que des moyens concrets d'action, en consultation avec les vice-recteurs et avec le concours des responsables des unités et des organismes universitaires.

On lui dévolue le rôle d'assurer l'animation et l'information qui s'imposent auprès de la communauté universitaire. A mi-temps de son mandat, la coordonnatrice sur la situation féminine devra toutefois procéder à une étude globale des progrès accomplis et faire rapport de ses constatations au conseil exécutif, de même qu'en publier l'essentiel dans l'organe de l'université, "Au fil des événements".

La première tâche de Mme Roy-Séguin sera toutefois de constituer un comité restreint de membres qui l'assisteront dans son travail. Ces quatre personnes seront nommées par le recteur pour une durée de deux ans: l'une proviendra du personnel de soutien, une du personnel professionnel et administratif, une du corps professoral et une dernière du milieu étudiant.

Selon le recteur Jean-Guy Paquet, en ce faisant, moyennant une infrastructure légère et peu coûteuse, l'université Laval prend "un leadership certain dans la promotion de la condition des femmes".

Chargée de cours à la faculté des sciences de l'administration, Francine Roy-Séguin effleure à peine la trentaine. Elle est néanmoins maitre en administration publique (Syracuse) et bachelière en administration des affaires (Hautes Etudes commerciales).

Elle est bien connue, au sein de nombreux mouvements, notamment ceux ayant trait à la promotion de la femme.

Mme Francine ROY-SEGUIN Photo, université Laval

## De Bané arrivé à Ouagadougou

OUAGADOUGOU (Reuter) — M. Pierre de Bané, ministre canadien de l'Expansion économique régionale, est arrivé lundi en visite officielle à Ouagadougou, afin, selon ses termes, de renforcer les liens de coopération entre pays francophones.

Il a transmis un message du premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, au chef de l'Etat voltaïque, le colonel Saye Zerbo.

M. de Bané a indiqué que son pays aidera la Haute-Volta particulièrement dans les domaines de l'aide alimentaire et de la scolarisation.

# Le protecteur universitaire nommé en février ou en mars

par J.-Claude RIVARD

Le nom du futur ombudsman de l'université Laval sera connu en février ou mars.

La nouvelle a été annoncée, hier midi, au conseil universitaire, par le recteur Jean-Guy Paquet qui levait alors le voile sur les résultats d'une demande de candidatures récemment faite, par voie d'avis publics dans les journaux.

Le dossier du protecteur universitaire comporte actuellement 77 candidatures, a révélé M. Paquet. Ce sont celles de 54 hommes et de 23 femmes. Quatre candidats viennent de l'extérieur de l'université Laval.

Il a signalé que dans 45 cas, ce sont des personnes ou des organismes du milieu universitaire qui ont proposé des noms: 26 des personnes proposées ont accepté la mise en candidature et 33 ont refusé, alors que 18 n'ont pas été consultées par leurs proposeurs.

Le recteur Paquet a dit qu'un conseil de nomination du protecteur universitaire vient d'être formé. Il s'est réuni pour la première fois, vendredi dernier, 16 janvier. En font partie, outre le recteur Paquet, Mme Françoise Saint-Hilaire, professeur; M. Pierre Noreau, étudiant au premier cycle et secrétaire du REP; M. Alain Drolet, étudiant du second cycle et membre de l'exécutif de l'UGIL; M. Benoit Dumais, directeur général des programmes du 1er cycle; Mme Edith Poulin, de la direction générale de Vie étudiante; Mme Margo Brousseau-Poulin, représentante des Anciens de Laval au conseil universitaire.

Le recteur Paquet a révélé que ces personnes ont été choisies en raison de la connaissance qu'elles ont du milieu étudiant. Elles doivent entreprendre, au cours des prochains jours, une consultation dont dépend le choix du protecteur universitaire.

Le nom de celui-ci devrait être annoncé à l'une des prochaines réunions du conseil de l'université, soit en février, soit en mars.

## télévision

**CBGAT (Canal 9) Matane**

MERCREDI 21 JANVIER

18h00 Ce soir — Nouvelles nationales
18h06 Ce soir — Nouvelles régionales
18h26 Nouvelles du sport
18h34 Actualités nationales
19h00 Génies en herbe
19h30 Galactica
20h30 Le temps d'une paix
21h00 Les 36 cordes
21h30 Bizarre, Bizarre
22h01 La guerre de 10,000 jours: Vietnam
22h30 Téléjournal national
22h59 Téléjournal régional
23h12 Nouvelles du sport
23h22 Télex Arts
23h33 Cinéma: "La source".

JEUDI

09h00 En mouvement
09h15 Les 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 A communiquer
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Wickie
12h00 Nanny
12h30 Midi plus
13h31 Femme d'aujourd'hui
14h30 Cinéma: "Le printemps, l'automne et l'amour".
16h00 Bobino
16h30 Pop citrouille
17h00 Les Pierrafeu
17h30 Du neuf au zoo

**CJBR (Canal 3) Rimouski**

MERCREDI 21 JANVIER

18h00 Ce soir: manchettes rég. (local) et bulletin national
18h06 Ce soir: bulletin rég. et aff. publiques (local)
18h22 Météo
18h26 Nouvelles du sport
18h34 Ce soir: actualités nationales
19h00 Génies en herbe
19h30 Galactica
20h30 Le temps d'une paix
21h00 Les 36 cordes
21h30 Bizarre, bizarre
22h01 Vietnam: Guerre de 10,000 jours
22h30 Téléjournal nat. et int.
22h59 Météo
23h05 Téléjournal régional (local)
23h12 Nouvelles du sport
23h22 Télex Arts
23h33 Cinéma: "La source".

JEUDI

09h00 En mouvement
09h15 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 Je souffle
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-Express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Wickie
12h00 Téléjournal
12h05 Papa, cher papa
12h35 Midi Plus
13h31 Femme d'aujourd'hui
14h30 Cinéma: "Le printemps, l'automne, l'amour".
16h00 Bobino
16h30 Pop Citrouille
17h00 Les Pierrafeu
17h30 Du neuf au zoo

**CHAU (Canal 5) Carleton**

JEUDI 22 JANVIER

08h45 Flash
09h00 En mouvement
09h15 Les 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 Je souffle
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Coup d'oeil
12h00 Téléjournal
12h05 Papa, cher Papa
12h35 Midi plus
13h31 Femme d'aujourd'hui
14h30 Cinéma: A communiquer
16h00 Bobino
16h30 Pop citrouille
17h00 Les Pierrafeu
17h30 Jamais deux sans toi
18h00 Maritimes aujourd'hui
18h20 Ce soir — Téléjournal
18h30 Le quotidien
19h00 Les Brillant
19h30 Boogie Woogie
20h00 Les Grands Films: "La part du feu".
22h00 Le travail à la chaine
22h31 Téléjournal Nat., Inter. et Prov.
23h00 La météo
23h06 Dernière édition
23h13 Nouvelles du sport
23h23 Télex Arts
23h34 Cinéma: "Les filles de Joshua Cap".

Gem Casino
Voir pages C-8 E-6 + E-7

# LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308, Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

85e année, no 21
84 pages 8 cahiers •
QUÉBEC, MERCREDI 21 JANVIER 1981
Livraison à domicile (6 jours) $1.60
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢

**Vive la liberté!**

C'est avec le sourire aux lèvres que ces trois ex-otages sont descendus de l'avion américain qui les avait amenés d'Alger à la base aérienne "Rhin-Main", en Allemagne de l'Ouest. Kathryn Koob, l'une des deux femmes parmi les otages, est au milieu du trio.

# Libres au 445e jour

WIESBADEN (d'après NYTNS, UPI, AFP et AP) — Fous de joie, exubérants même et s'échangeant des plaisanteries, les 52 Américains libérés douze heures plus tôt par leurs ravisseurs iraniens sont arrivés, tôt ce matin, à la base aérienne "Rhin-Main", en Allemagne de l'Ouest.

Ils ont aussitôt été conduits à l'hôpital de l'armée de l'air américaine de Wiesbaden que le personnel, pour les circonstances, a rebaptisé "Hôtel de la liberté", leur lieu de résidence avant de poursuivre leur émouvant retour au pays.

Dans toute la ville, les cloches des églises ont carillonné lorsque le cortège automobile est arrivé, sous escorte policière, à l'hôpital militaire. Plusieurs centaines d'Américains et d'Allemands, bravant le froid, se sont précipités dans la rue pour acclamer les ex-otages qui arrivaient à bord de deux cars où ils avaient pris place dès leur débarquement d'avion.

Au-dessus de l'entrée de l'établissement de santé, une banderole citait un passage du discours qu'avait prononcé, douze heures plus tôt, le nouveau président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan: "Vous êtes libres. Allons, nous sommes Américains".

Des infirmières dans la foule portaient le ruban jaune dans les cheveux, ce symbole d'espoir tout au long des 444 jours qu'a duré la prise d'otages. Sur le balcon, au-dessus de la porte principale de l'hôpital, un soldat américain agitait un grand drapeau des Etats-Unis. Dans la cour de l'hôpital, les arbres et les buissons enneigés avaient été décorés de rubans jaunes par le personnel.

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autres détails, page A-3, A-7, A-8, A-9 et A-11

## Des otages ont été maltraités

(D'après AFP et AP) — Dans les jours qui ont immédiatement suivi la prise de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, les militants islamiques ont menacé à plusieurs reprises la vie des otages, allant jusqu'à jouer à "la roulette russe" avec deux des femmes détenues, a déclaré hier soir l'un des otages libérés le 20 novembre 1979.

Lloyd Rollins, qui était l'une des 13 personnes (des Noirs et des femmes) relâchées quinze jours après la prise de l'ambassade, a fait ces déclarations à la chaîne de télévision NBC peu après l'arrivée à Alger des 52 otages. Il s'était jusqu'alors refusé à tout commentaire pour ne pas faire courir de risques à ses anciens compagnons.

Le porte-parole du département d'Etat, M. David Passage, a implicitement confirmé hier soir ces déclarations. "Nous aurons beaucoup à dire à ce propos", a-t-il dit, quand les responsables américains auront parlé avec les otages libérés. Le département d'Etat n'avait jusqu'à présent pas fait de commentaire sur cette question parce qu'il ne voulait pas mettre en danger la vie des otages encore détenus en Iran.

"Au début de notre captivité, a dit M. Rollins, nos mains étaient liées très serrées et le deuxième jour, plusieurs otages et moi-même avons été attachés à la table de la salle à manger de l'ambassade. Certains d'entre nous ont même été bâillonnés. Les militants brandissaient des fusils sous notre nez et nous menaçaient. Pour tenter de nous extorquer des informations, a poursuivi l'ex-otage, ils ont mis une balle dans un revolver, ont fait tourner le barillet et ont appuyé sur la gâchette contre deux femmes."

M. Rollins a précisé que ces intimidations avaient cessé au bout de quelques jours. "Les armes ont disparu et ils ont alors essayé de nous rassurer en disant qu'ils n'allaient pas nous faire de mal."

**Par petits groupes**

Hier soir, le diplomate suisse, M. Flavio Meroni, qui était chargé d'assurer le bon déroulement du départ des otages de Téhéran, a affirmé que

(Suite à la page A2, 6e col.)

# Reagan reçoit mises en garde et conseils

AP

**"Je m'engage..."**

Sous le regard admiratif de sa femme Nancy, Ronald Reagan prête le serment d'office en tant que nouveau président des Etats-Unis. C'est Mme Reagan qui tenait la Bible lorsque son mari a prononcé le serment.

(D'après AFP, AP, PC et UPI) — De très nombreux messages de félicitations sont parvenus hier du monde entier à la Maison-Blanche à l'occasion de l'investiture du président Ronald Reagan.

Plusieurs de ces messages, toutefois, après avoir formulé les expressions d'usage ajoutaient de discrets conseils ou même des mises en garde non voilées.

Ainsi, M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat soviétique, a déclaré dans son message:

"Il appartient impérieusement à tous les Etats de faire des efforts actifs en vue d'assainir l'atmosphère internationale et de consolider la paix. Je suis sûr que l'évolution positive des rapports entre l'URSS et les Etats-Unis, leur interaction constructive dans la solution des problèmes internationaux actuels serviraient bien la réalisation des objectifs désignés". Et M. Brejnev assure: "Quant à nous, nous sommes pour".

D'autre part, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a adressé un message dans lequel il saisit l'occasion pour inviter implicitement mais fermement le nouveau président à ne pas rétablir de relations

(Suite à la page A2, 3e col.)

☐ autres nouvelles en page A-3; extraits du discours du nouveau président en page A-7

## Gauthier rejoint Duclos

PC

Jean-Robert GAUTHIER

OTTAWA (d'après PC) — Un deuxième député libéral, Jean-Robert Gauthier, a menacé hier de voter contre le rapatriement de la constitution si le gouvernement ne supprime pas ses restrictions aux garanties linguistiques dans la charte des droits.

La "mutinerie" du député d'Ottawa—Vanier survient une semaine après celle exprimée publiquement par le député de Montmorency, Louis Duclos, pour les mêmes motifs.

M. Gauthier s'en est particulièrement pris à la phrase "où le nombre le justifie", qui limite

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Blais remplace Rouleau

**par Gilles BOIVIN**

*du bureau du Soleil*

MONTREAL — Sans tambour ni trompette, dans l'atmosphère feutrée de son conseil d'administration et bien à l'abri des journalistes indiscrets, le Mouvement Desjardins s'est donné hier un nouveau président. C'est M. Raymond Blais qui tiendra les rênes de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins pour les sept prochaines années.

M. Blais, un comptable agréé de 46 ans, né à Saint-Patrice de Lotbinière qui assumait la direction générale de la Fédération

(Suite à la page A2, 1re col.)

Le Soleil, Jacques Deschênes

Raymond BLAIS

mercredi

## Tardif se défend

Les Nordiques risquent de se retrouver dans un cul-de-sac si l'ailier Marc Tardif refuse de renoncer à son plantureux contrat encore valide pour trois ans et demi. L'athlète de 31 ans ne se considère pas encore comme un joueur fini et il se dit le bouc émissaire des insuccès de l'équipe québécoise depuis quatre ans. De plus, comme l'a admis le directeur-gérant des Nordiques, Maurice Filion, à notre chroniqueur Claude Larochelle, Tardif est fort bien protégé par les clauses de son contrat.

pages D-1 et D-2

Au Salon de l'automobile de Montréal — Le Soleil, Michel Parent

## On reluque l'auto de luxe mais on achètera la petite

page B-3

## L'EST DU QUÉBEC

## Scierie de $1 million offerte $1 à l'Etat

page A-5

**Progrès de l'agriculture québécoise**

En 1980, l'agriculture a progressé en deuxième position de tous les secteurs de l'économie québécoise.

page G-1

## Otages plus chanceux que les joueurs

*WASHINGTON (AFP) — Plusieurs milliers d'Américains ont joué mardi à la loterie nationale le chiffre 444, espérant qu'il leur porterait autant chance qu'aux 52 Américains libérés après 444 jours de captivité.*

*Dans les quatre Etats où une loterie était tirée mardi — Michigan, Delaware, Maryland et Pennsylvanie — ces parieurs ont perdu.*

*Dans le Delaware et le Maryland, les responsables ont même dû suspendre la vente des billets portant le chiffre magique pour éviter, en cas de sortie du numéro 444, des pertes trop élevées.*

*De nombreux parieurs ont également joué le chiffre 666 — qui correspond au nombre de lettres dans le nom du nouveau président des Etats-Unis: Ronald Wilson Reagan. Ils n'ont pas eu davantage de chance.*

## sommaire


| | |
|---|---|
| Annonces classées | H-5 à H-14 |
| Arts et spectacles | D-9 à D-11 |
| Bandes dessinées | H-12 |
| Bridge | H-11 |
| Carrières et professions | G-4 et G-5 |
| Consommation | B-1 à B-7 |
| Décès | H-15 |
| Economie-finance | E-1 à E-3 |
| Editorial | A-6 |
| Feuilleton | D-11 |
| Hier et aujourd'hui | H-4 |
| Horoscope | H-11 |
| Information régionale | A-4 et A-5 |
| Monde | A-3 à A-11, F-1 à F-7 |
| Mot mystère | H-15 |
| Mots croisés | H-7 |
| Où aller à Québec | D-11 |
| Page documentaire | A-7 |
| Patron | H-6 |
| Sport | D-1 à D-8 |
| Télévision | H-15 et D-10 |


## météo

Généralement ensoleillé. Ennuagement en soirée. Demain: temps nuageux avec faibles chutes de neige.

détails, page H-5

METRO
OPÉRATION DÉFI
Voyez nos spéciaux en page B-8

UPI

**Arrivée en Allemagne**

Elizabeth Ann Swift, une des deux femmes qui comptaient parmi les otages, envoie la main, sourire aux lèvres, à sa descente d'avion à la base aérienne de Rhin-Main à Francfort.

# Libres au...

(Suite de la première page)

Après une brève cérémonie d'accueil, des représentants du département d'Etat leur ont fait un exposé d'une quinzaine de minutes pour leur expliquer les mesures médicales et autres prises à leur intention. Pendant trois ou quatre jours, ils vont subir des examens médicaux et se reposer avant de rentrer aux Etats-Unis. Une fois sur le sol d'Amérique, les ex-otages seront conduits à un lieu secret où les attendront leurs familles. Quelque temps après, les cérémonies d'accueil officiel auront lieu.

Mais un de leurs premiers actes d'hommes et de femmes libres a été d'entrer en communication avec leurs proches parents et amis par l'intermédiaire d'une batterie de téléphones mis à leur disposition par le gouvernement américain. Le département d'Etat a conseillé aux familles de rester aux Etats-Unis et d'attendre là le retour des Américains afin que ces derniers puissent profiter pleinement de leur période de "décompression".

**L'arrivée en Allemagne**

Des milliers de personnes agitant des drapeaux et brandissant des pancartes de bienvenue étaient venues saluer les 52 Américains à leur descente d'avion à la base aérienne "Rhin-Main" de Francfort.

Au bas de l'échelle des "C-9 Nightingale" (de véritables mini-hôpitaux) qui les avaient ramenés d'Alger, l'une des deux escales de leur historique vol de retour, les Américains ont été accueillis officiellement par M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'Etat, arrivé à Francfort, quelques heures auparavant. Ils recevront ce soir la visite de l'ancien président Carter.

Inondés par la lumière des chaînes de télévisions américaines, les 52 otages, qui avaient revêtu durant le vol les parkas gris-vert de l'armée américaine, ont salué la foule et les officiels en agitant frénétiquement leurs bras levés vers le ciel. La foule répondait en brandissant des banderoles sur lesquelles on lisait: "Vous êtes à mi-chemin (de chez vous)", "Bon retour à la liberté" ou encore "52, tous là". La tour de contrôle avait été en partie recouverte d'un large bandeau de couleur jaune.

M. Bruce Laingen, le numéro un de la mission diplomatique à Téhéran, a été le premier à descendre de l'avion. Avec Mme Elizabeth Swift, il a essayé d'approcher la foule mais en a vitement été empêché par les forces de sécurité. Ils ont été dirigés vers les deux cars qui devaient les conduire, avec les autres, vers l'hôpital militaire.

**L'escale algérienne**

Dans ce périple de 4,055 milles, depuis Téhéran jusqu'à Francfort, d'une durée totale de douze heures et 20 minutes, les 52 otages ont dû faire escale à deux reprises, la première fois en Grèce, la seconde en Algérie où les autorités gouvernementales, chargées de la médiation entre l'Iran et les Etats-Unis, les ont officiellement remis à M. Warren Christopher, le négociateur en chef américain.

Au cours de l'escale d'Alger, qui a duré un peu moins d'une heure et demie, le peuple américain a pu apercevoir pour la première fois depuis plus de 14 mois, l'ensemble des otages.

Les otages semblaient manifestement émus et étonnés par l'accueil qui leur était réservé.

C'est à cet endroit qu'ils ont véritablement humé, à pleines bouffées, le vent d'une liberté retrouvée, sous une pluie battante qu'ils laissaient ruisseler sur leurs visages joyeux malgré le choc physique et surtout psychologique de leur longue détention.

"Nos prières sont enfin exaucées", a déclaré Warren Christopher dans le pavillon d'honneur de l'aéroport.

# Blais remplace...

(Suite de la première page)

des caisses Desjardins de Québec, entrera en fonction à titre de président de la Confédération en mars. Malheureusement, rien n'avait été prévu hier pour présenter à la presse celui qui succède à M. Alfred Rouleau et il n'était pas possible d'entrer en communication avec le nouveau ou l'ancien président de ce mouvement coopératif qui compte quelque quatre millions de membres.

C'est par un laconique communiqué de presse de trois paragraphes que le président sortant, M. Alfred Rouleau, a rendu publique l'accession de M. Blais au poste qu'il occupait depuis 1972. Au cours des derniers mois, quatre noms étaient apparus sur la liste des successeurs éventuels de M. Rouleau. Outre M. Blais, les noms les plus souvent mentionnés étaient ceux de M. Guy Bernier, président de la SID (Société d'investissement Desjardins) et de la Fédération des caisses de Montréal, de M. Hervé Hébert, président de la Fiducie du Québec et de M. Oscar Mercure, de l'Assurance-vie Desjardins.

Avant de joindre le Mouvement Desjardins, à la fin des années soixante, M. Blais fut professeur à l'université Laval. En 1972, M. Blais devenait directeur général de la Fédération des caisses Desjardins de Québec. Ce dernier occupe également la présidence du Crédit industriel Desjardins (CID).

Quant à M. Alfred Rouleau, c'est un peu à contrecoeur qu'il quitte la présidence du Mouvement Desjardins puisqu'un règlement de la confédération stipule que son président doit se retirer lorsqu'il atteint 65 ans. M. Rouleau a milité dans le mouvement pendant une bonne trentaine d'années. Issu de l'Assurance-vie Desjardins, il occupait la présidence de la confédération depuis 1972.

# Gauthier rejoint...

(Suite de la première page)

les droits de la langue de la minorité.

Porte-parole à diverses reprises des Franco-ontariens dans le passé, M. Gauthier a rappelé les luttes de ses compatriotes pour obtenir des écoles françaises et il a prédit que de telles restrictions ne feront que servir de prétextes aux provinces pour ne pas fournir de services dans la langue de la minorité.

**Plusieurs autres**

M. Gauthier a confié aux journalistes que "plusieurs autres" députés libéraux partageaient son opinion et que le gouvernement ferait mieux de bien compter les votes, s'il voulait être certain de faire adopter la requête de rapatriement de la constitution.

Les libéraux ont 145 sièges, les conservateurs 101 et les néo-démocrates 32. Il y a quatre sièges vacants.

Le NPD a déjà annoncé son intention d'appuyer le projet gouvernemental, même s'il voudrait voir l'Ontario soumise à la même obligation que le Québec, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick d'offrir des services bilingues à la législature et devant les tribunaux.

Le Parti conservateur, de son côté, s'oppose à ce que l'Ontario soit obligée d'être bilingue.

Un autre député libéral, M. Eymard Corbin, de Madawaska-Victoria, a dit qu'il approuvait M. Gauthier, mais qu'il n'avait pas encore pris la décision de voter contre le gouvernement.

Comme membre du comité parlementaire sur la constitution, a signalé M. Corbin, "j'essaie encore d'améliorer la situation. Il reste encore quelques semaines".

Pour M. Corbin, il est loin d'être certain que plusieurs députés libéraux vont voter contre le gouvernement. Mais, a-t-il ajouté, ils peuvent être absents des Communes au moment du vote.

**La Quotidienne**
**7-3-3**
**Tirage de mardi**
**Informations: 643-8990**

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 12h00
RENSEIGNEMENTS 647-3233
REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, GIK 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

# Reagan reçoit...

(Suite de la première page)

gouvernementales entre les Etats-Unis et Taïwan.

**Taïwan**

Le président de Taïwan, Chiang Ching-kuo, félicite pour sa part le président Reagan et pourtant les Etats-Unis n'ont plus de relations diplomatiques avec ce pays.

Dans son message, le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, assure le 40e président américain de "la pleine coopération" de son gouvernement "dans un effort commun de bâtir un monde stable et prospère".

De Varsovie, le président du conseil d'Etat polonais (présidence collégiale de la république), M. Henryk Jablonski, exprime la "conviction" que les relations entre les deux pays "continueront à se développer". Il se réfère aux "liens qui unissent des millions d'Américains d'origine polonaise au pays de leurs ancêtres".

Le roi Hussein de Jordanie fait ses "voeux de succès" au nouveau président en soulignant que les "peuples jordanien et américain sont unis par des principes dont est fier le monde libre".

M. Giscard d'Estaing, président de la république française, souhaite que "nos deux pays, unis depuis deux siècles par des souvenirs et des idéaux communs, puissent renforcer leur dialogue amical et développer leur coopération au service de la liberté et de la paix dans le monde".

Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Helmut Schmidt, "se réjouit à la perspective d'une coopération fructueuse et confiante".

**Castro**

M. Castro a ajouté que "la politique déclarée de menaces contre Cuba du nouveau gouvernement des Etats-Unis nous a conduits à tripler nos défenses" et il a lancé un appel à "l'accumulation de stocks de vivres, de combustibles et de matières", pour résister à une éventuelle agression armée.

**Le Canada**

A Ottawa, la Chambre des communes a accepté à l'unanimité d'offrir ses meilleurs voeux à M. Reagan.

Quelques minutes plus tard, toutefois, Mme Pauline Jewett, critique du Nouveau Parti démocratique en affaires extérieures, a prévenu M. Reagan d'adopter une approche constructive dans les relations canado-américaines s'il veut éviter un accroissement des tensions entre les deux pays.

Mme Jewett a déclaré par la suite aux journalistes que le Canada "se prépare des temps difficiles" si M. Reagan ne ramène pas à la raison les membres de son cabinet et de la nouvelle administration qui veulent obtenir des concessions de la part d'Ottawa sur un traité de pêche controversé sur la côte est et qui s'opposent à des contrôles plus stricts sur les usines américaines qui contribuent aux pluies acides.

# Des otages...

(Suite de la première page)

ces derniers étaient détenus par petits groupes "ayant très peu de contacts entre eux".

Mais, a-t-il dit, ces groupes se trouvaient dans une seule et même ville, "Téhéran, semble-t-il". Après le raid américain manqué de Tabas, le 25 avril 1980, les autorités iraniennes avaient annoncé qu'elles disperseraient dans plusieurs villes d'Iran les otages détenus jusque-là dans les locaux de l'ambassade des Etats-Unis.

Les otages, a déclaré le diplomate suisse, n'ont appris que lundi matin que les négociations étaient en bonne voie et ne savaient alors pas qu'ils pourraient être libérés.

M. Meroni, qui a pu dire quelques mots à chacun des 52 otages dont il était chargé de constater l'état de santé, a déclaré que les Américains libérés lui avaient paru "tendus, fatigués, vieillis mais extrêmement heureux".

**le mot du jour**

**Peu ou prou**

*Un lecteur déplore que les gens ne savent plus compter, aujourd'hui, et il le prouve en disant que l'on n'emploie plus le mot "plusieurs" (un nombre assez limité) que l'on a remplacé par "beaucoup" (une quantité considérable).*

**Pierre BELLEAU**

LE SOLEIL
UNE
BONNE LECTURE
647-3333

MÉNAGE — MÉNAGE — MÉNAGE — MÉNAGE — MÉNAGE — MÉNAGE — MÉNAGE

MÉNAGE NEUF 1981
$3995
"Style canadien"
"APPAREILS ÉLECTRIQUES INCLUS"
Cuisinière de luxe - Réfrigérateur - Mobilier de salle à manger canadien, 5 morceaux - Mobilier de chambre complet, bureau triple, miroir, commode, lit, avec lampe de chevet - Mobilier de salon avec fauteuil berçant, table à café et table de bout.

MÉNAGE NEUF 1981
$2995
"Style colonial"
"APPAREILS ÉLECTRIQUES INCLUS"
1 réfrigérateur 2 portes, couleur - 1 cuisinière 30 po. automatique, de luxe - Bureau triple avec miroir, commode 4 tiroirs, lit 54 pouces, avec lampe de chevet - Mobilier de salon 2 morceaux comprenant divan et fauteuil berçant, table à café, table de bout - Mobilier de salle à manger 5 morceaux.

MÉNAGE NEUF 1981
$1095
AMEUBLEMENT POUR 3 PIÈCES
Bureau triple avec miroir, commode 5 tiroirs, lit 54 po. (tête et pied avec côtés de métal), matelas à ressorts et sommier-caisse - Mobilier de salon 2 morceaux comprenant divan et fauteuil berçant, table à café, table de bout - Mobilier de cuisine 5 morceaux comprenant table et 4 chaises.

VOTRE PLUS GROS VENDEUR DE MÉNAGES
meubles APPAREILS MÉNAGERS
HENRI TURCOTTE LTÉE
2100, boul. Père-Lelièvre, Duberger, Québec 527-3413
LIVRAISON ET ENTREPOSAGE GRATUITS

DES RÉDUCTIONS DE TARIFS À FENDRE L'AIR DE L'HIVER!

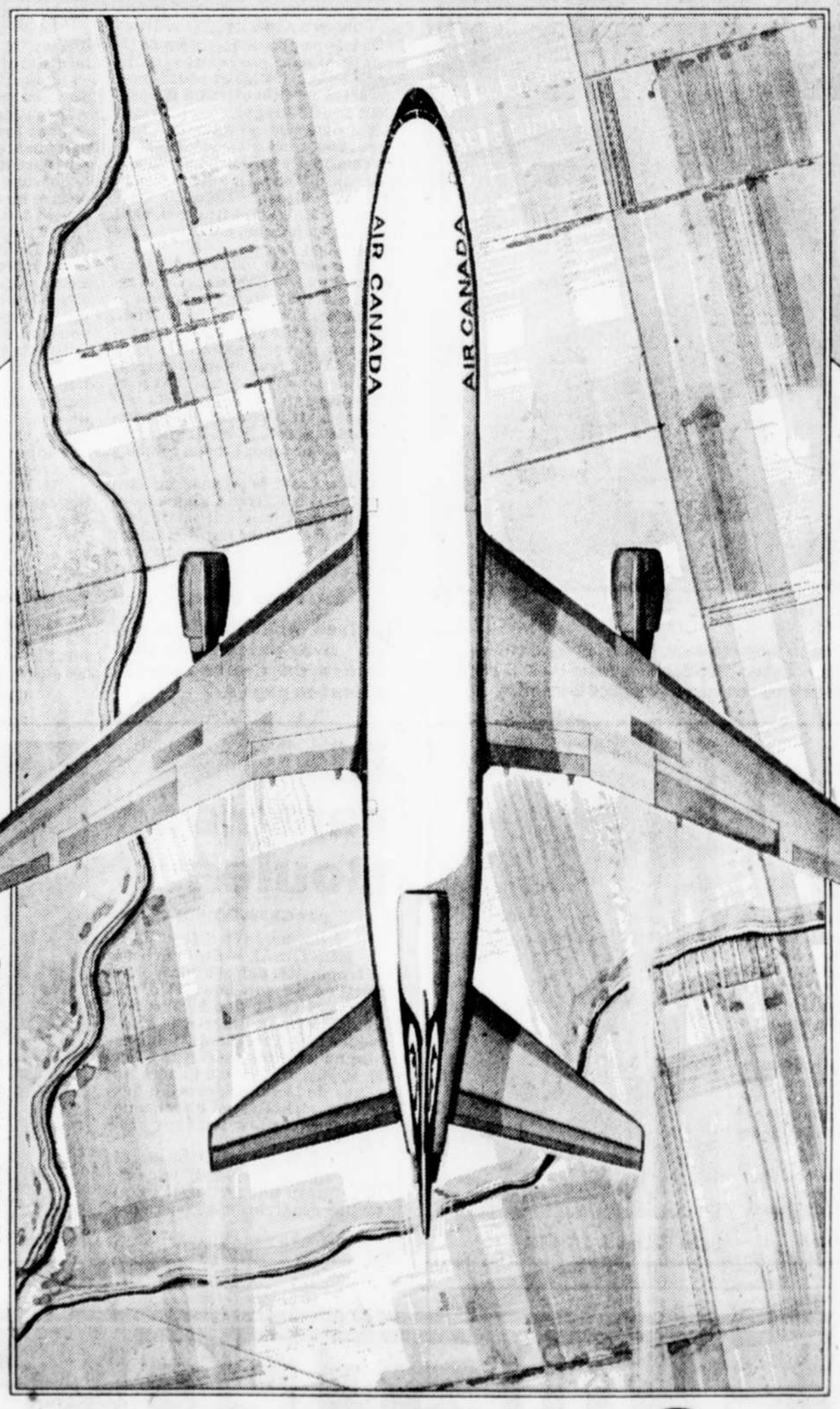


PROFITEZ-EN POUR VOLER VERS 31 VILLES CANADIENNES AU CHOIX, L'OUEST DES ÉTATS-UNIS OU LE TEXAS.

Voici quelques exemples aller-retour de Québec à:

| VILLES | Prix* $ CAN |
|---|---|
| MONTRÉAL | 59 |
| OTTAWA | 71 |
| WINNIPEG | 187 |
| EDMONTON | 269 |
| CALGARY | 269 |
| VANCOUVER | 315 |
| DALLAS-FORT WORTH | 251 |
| HOUSTON | 272 |
| LOS ANGELES | 355 |
| SAN FRANCISCO | 364 |

Maximum de $99 CAN pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés par un passager de 12 ans ou plus.

*Taxe d'aéroport en sus, tarifs sujets à l'approbation du gouvernement fédéral.

CONDITIONS
**Validité:** pour les départs du 17 janvier au 28 février 1981. Les voyages doivent être complétés le 14 mars 1981.

**Réservations:** au moins 14 jours à l'avance.

**Règlement du solde:** au plus tard 7 jours après les réservations.

**Séjour maximum:** 30 jours.

**Séjour minimum:** retour dès le premier dimanche suivant le jour du départ.

**Frais d'annulation ou changement après achat:** $30 CAN par fauteuil réservé.

**Hâtez-vous! Le nombre de places étant limité, il est possible que certains vols ou certaines destinations ne puissent être obtenus à ces tarifs réduits. Consultez votre agent de voyage ou Air Canada.**

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA